

# Code national de la Faluche

## **136<sup>ème</sup> anniversaire de la Faluche**

### **D'après les décisions des Croix, lors :**

Centenaire de la Faluche Reims les 25 et 26 Juin 1988

### **États Généraux de la Faluche**

Dijon, les 23, 24 et 25 Juin 1989

### **Convention Nationale de la Faluche**

Lille les 22, 23 et 24 juin 1990

### **Congrès Nationaux de la Faluche**

Clermont-Ferrand, les 23, 24 et 25 Juin 1991

Poitiers les 24, 25 et 26 Juin 1992

Nancy, les 3, 4 et 5 Juillet 1993

Toulouse les 1, 2 et 3 Juillet 1994

Paris les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 1995

Orléans les 28, 29 et 30 Juin 1996

Montpellier les 27, 28 et 29 Juin 1997

Reims les 2, 3 et 4 Juillet 1998

Grenoble les 25, 26 et 27 Juin 1999

Lille les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2000

Poitiers les 29, 30 Juin et 1 Juillet 2001

Paris les 28, 29 et 30 Juin 2002

Bordeaux les 27, 28 et 29 Juin 2003

Toulouse les 2, 3 et 4 Juillet 2004

Lyon les 8, 9 et 10 Juillet 2005

Onzain les 7, 8 et 9 Juillet 2006

Montpellier les 29, 30 Juin et 1 Juillet 2007

Reims les 4, 5 et 6 Juillet 2008

Strasbourg les 3, 4 et 5 Juillet 2009

Grenoble les 2, 3 et 4 Juillet 2010

Aix-en-Provence les 8, 9 et 10 Juillet 2011

Paris les 6, 7 et 8 Juillet 2012

Nantes les 5, 6 et 7 Juillet 2013

Toulouse les 4, 5 et 6 Juillet 2014

Rouen les 3, 4 et 5 Juillet 2015  
Lille les 1, 2 et 3 Juillet 2016  
Montpellier les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2017  
Reims les 6, 7 et 8 Juillet 2018  
Grenoble les 5, 6 et 7 Juillet 2019  
Nancy les 11, 12 et 13 Septembre 2020  
Troyes les 2, 3 et 4 Juillet 2021  
Valence les 17, 18 et 19 Juin 2022  
Belfort les 6, 7, 8 et 9 Juillet 2023  
Toulouse les 5, 6 et 7 Juillet 2024

## **Préambule**

Revêtir la Faluche, c'est témoigner d'une affinité avec un certain esprit.

Cet esprit est un havre pour la liberté, empreint de caractère non officiel, catégorique et hostile à tout sérieux limité. Il est de surcroît résolument indépendant et aide à s'affranchir d'un point de vue prédominant sur le monde, des vérités courantes et résiste à la banalité. Fidèle aux principes de la fête du Banquet, de l'allégresse et de la bonne chère, il permet d'associer des éléments hétérogènes, de rapprocher ce qui est éloigné et illumine la hardiesse de l'invention.

Depuis la fin du XIXe siècle, le béret aura dû surmonter plusieurs épreuves : la Grande Guerre, la Seconde Guerre mondiale, la dissolution des associations et le déclin global des traditions ; mais il est malgré tout parvenu à devenir un symbole et aura réussi à rassembler autour de lui de nombreuses générations d'étudiants partageant les mêmes valeurs. Afin d'établir un socle de règles communes, une réunification initiée en l'an 1986 à Reims a permis de constituer le présent Code. Sa vocation est de prévoir le fonctionnement, l'organisation de la Faluche ainsi que l'usage du béret, ses couleurs et ses insignes.

### **Article I**

La Faluche est une tradition des étudiants de France, elle se veut être le folklore le plus représentatif de ceux-ci. Son appartenance est symbolisée par le port du béret homonyme créé par et pour eux.

L'idée d'instaurer une coiffe est née au retour d'un voyage effectué par une délégation d'étudiants français aux Fêtes du Huitième Centenaire de l'Université de Bologne au mois de juin 1888.

Le béret a été créé à l'initiative de l'Association Générale des étudiants de Paris et officialisé par elle, le 20 décembre 1888 au Théâtre Beaumarchais à Paris.

### **Article II**

La Faluche est portée de nos jours dans certaines facultés et écoles, d'une manière habituelle ou à titre exceptionnel, lors de manifestations estudiantines. On ne l'enlève pas, même devant un professeur, sauf s'il a le rang de recteur. Elle ne se réclame d'aucune appartenance politique, religieuse ou syndicale.

### **Article III**

Escholier, il est interdit de faire de la Faluche une succursale de Monoprix. Elle doit être le parchemin qui s'enorgueillit toujours de nouvelles richesses de l'histoire de l'étudiant. A ce titre le Grand Maître (peu importe lequel) peut décider de faire enlever un insigne qu'il juge non représentatif de l'étudiant.

### **Article IV**

L'étudiant doit se conformer à ces dispositions assez larges pour permettre toute fantaisie, assez strictes pour réaliser l'uniformité.

### **Article V**

La Faluche comporte deux parties :

1. Le **ruban circulaire** avec ses emblèmes (cursus estudiantin).
2. Le **velours noir** avec ses rubans et insignes.

### **Article VI**

Le ruban circulaire est à la couleur de la discipline principale. Pour les disciplines secondaires (double inscription), on placera sur le bord supérieur du ruban de la discipline principale, un ruban plus mince aux couleurs de cette (ou ces) discipline(s) annexe(s)



Voici les couleurs nationalement adoptées, inspirées à l'origine sur celles des toges doctorales et professorales des universités françaises :

Chirurgie dentaire	Velours violet
Etudes courtes de santé	Velours blanc
Médecine	Velours rouge
Ostéopathie	Velours bleu roy
Paramédical	Velours rose
Pharmacie, Préparateur en pharmacie	Velours vert
Prépas santé	Velours marron
Sage-Femme	Velours fuchsia
Vétérinaire	Velours bordeaux
DU	Matière et couleur suivant l'UFR de rattachement
Administration Économique et Sociale (AES)	Satin vert clair
Architecture ; Arts du spectacle ; Arts Audiovisuel ; Beaux-arts, Arts Plastiques	Satin bleu numériques ;
Classes préparatoires	Satin marron
Communication rattachement	Satin suivant l'UFR de
Droit	Satin rouge
Écoles de commerce, gestion, communication, journalisme	Satin rouge & vert
Écoles d'ingénieurs	Satin bleu & noir
Ecoles nationales	Satin aux couleurs du drapeau du pays de l'école
MEEF 1er degré	Satin gris
MEEF 2nd degré	Satin gris
Filières sportives	Satin vert foncé
BUT, DUT, BTS, Bachelor <sup>1</sup>	Satin blanc
IUP	Satin aux couleurs de la discipline étudié
Lettres, Langues, Sciences humaines et	Satin jaune Sciences sociales
Musique, Musicologie	Satin argenté
Oœnologie	Satin saumon
Sciences	Satin violet

---

<sup>1</sup> Uniquement les bachelors inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Sciences économiques, Gestion, IAE

Satin orange

Sciences politiques

Satin bleu & rouge

## **Article VII**

Sur le ruban doivent figurer :

### **1. Le baccalauréat**

Bac général	Υ
Bac International	Lettre "i" après le bac principal
Autres bacs	Lettres ou initiales correspondantes
Capacitaire	Lettre "C"
DAEU	Lettres DAEU

**N.B :** A la fin du cursus pourront figurer un petit « a » pour l'agrégation et/ou un petit « c » pour le CAPES, suivi d'une petite palme.

Pour les bacs Franco-étranger, on y fera figurer l'insigne du double drapeau français/second pays a côté de l'insigne dudit bac.

### **2. L'emblème de la discipline**

Administration Économique et Sociale	« AES »
Architecture	Équerre & Compas
Arts du spectacle	Masque de comédie
Arts numériques	@
Audiovisuel	Clap de cinéma
Bachelor (RNCP)	β
Beaux-arts, Arts plastiques	Palette & Pinceau
BTS	« BTS »
Chirurgie dentaire	Molaire
Classes préparatoires	Chouette bicéphale
Communication	Caducée de Mercure
Droit	Glaive & Balance
DU	« DU »
BUT	« BUT »
Écoles de commerce, gestion, journalisme	Caducée de Mercure communication,
Écoles d'ingénieurs	Étoile & Foudre
Études courtes de santé	Squelette
Filières sportives	Coq

Géographie	Globe
Histoire	Casque de Périclès
Histoire de l'art et Archéologie	Tête de Sphinx
Infirmier	Caducée infirmier
IAE	« IAE »
IUP	« IUP »
Kiné	Caducée de Mercure
LAS* majoritaire*	Emblème de la discipline
Langues	Livre ouvert & Plume
Lettres	Livre ouvert & Plume
Médecine	Caducée médecine
MEEF	Plume
Musique, Musicologie	Lyre
Œnologie	Grappe de raisin
Ostéopathie	Sphénoïde
Paramédical	Ciseaux
PASS*	Tête de mort sur fémurs croisés*
Pharmacie	Caducée de pharmacie
Philosophie	φ
Préparateurs en pharmacie	Mortier & Pilon
Psychologie	ψ
Sage-femme	Ânkh
Sciences <sup>2</sup> initiales de la discipline	Palmes croisées de chêne & de laurier +
Sciences économiques, Gestion	Caducée de Mercure
Sciences politiques	Parapluie
Sciences sociales	Initiales de la discipline
Sociologie	Grenouille
Vétérinaire	Tête de cheval

\***N.B** : Pour les parcours PASS et LAS se référer à la méthode suivante :

---

<sup>2</sup> Depuis le 136, la filière MIASHS est rattaché aux sciences

PASS Ratée, réorientation dans n'importe quelle filière en L1



PASS validée mais pas dans le numérus closus. Continuité des études dans la mineure en L2



PASS validée, le circulaire sera à la couleur de la filière santé choisie



LAS Bio, concours tenté 2 fois, en 2 et 3ème année (liseret rouge au dessus étoile 2 et 3) réussi en medecine



LAS Bio, concours tenté et raté 2 fois, en 2 et 3ème année (liseret marron au dessus étoile 2 et 3) . Continuité des études en master dans la même filière



### 3. Le cursus universitaire

- Une étoile dorée par année d'études (se place en début d'année).
- Une large palme placée à côté de l'étoile de l'année et/ou des palmes de diplôme pour le major de promotion.
- Une étoile argentée pour les années redoublées, 5/2, 7/2.
- Un zéro pour une année blanche et/ou sabbatique et/ou année de césure afin d'éviter de les confondre avec le redoublement.
- Les années de disciplines annexes seront de taille plus petite.
- La première étoile sera placée sur un moivre disposé de biais, de couleur bleue pour les facultés ou établissements d'État, blanche pour les facultés catholiques, écoles ou instituts privés. En cas de changement d'établissement du public vers le privé ou inversement, on placera un nouveau moivre sous l'étoile de l'année de changement.
- Une simple palme à la fin de chaque cycle (s'il n'y a pas de diplôme correspondant).
- Une double palme croisée de lauriers pour chaque diplôme obtenu (DEUG, DUT, BUT, licence, maîtrise, DU, DE, ...).
- À côté de l'étoile de l'année :
  - Une tête de vache pour tout échec aux examens de première session et réussite aux rattrapages ;
  - Une tête de mort pour abandon d'une discipline ou réorientation d'une discipline.
- Les années validées par équivalence seront marquées par un « e » remplaçant l'étoile.
- Les années en alternance seront marquées par un "a" en dessous de l'étoile correspondante.
- Un drapeau du pays sera placé sous l'étoile de l'année d'étude si une partie quelconque de celle-ci se déroule à l'étranger.
- Une quille pendra du ruban à l'endroit du cursus où aura été effectué le service militaire ou service civique.
- Une abeille pour cursus exemplaire.
- Un moivre noir disposé de biais sous l'année correspondante à la perte ou au vol de la faluche.

### Article VIII

Le velours peut comporter :

## 1. Les insignes

- Des associations étudiantes ;
- Des événements estudiantins auxquels vous avez participé, à condition que ceux-ci soient constitués de matériaux nobles ;
- Des villes où vous avez séjourné pour motifs étudiants ;
- Des établissements scolaires auxquels vous avez appartenu ou appartenez ;
- Des clubs auxquels vous avez appartenu ou appartenez.

## 2. La devise

En grec, en latin, en français, en hébreu, en langue régionale, en patois... elle s'inscrit dans la langue correspondante, sur le velours du frontal à l'occipital à la gauche du ruban de province natale.

## 3. Les armes personnelles

### Les symboles

Appareil photo	Amour de la photographie
Bacchus troué	Personne abstème
Casque de Périclès	Amour de l'Histoire
Chameau	À l'endroit : Célibataire À l'envers : Cœur pris dans l'antichambre du mariage
Chope de bière	Amour de la bonne bière
Chouette	Oiseau de nuit
Cochon intégré(e)	À l'endroit : n'a pas été intégré(e) À l'envers : a été
Epervier	Amour des grands espaces
Épi de blé	Radin
Épi de blé croisé faucille	Chanceux aux examens
Etoile et foudre	Amour des nouvelles technologies, de l'informatique et/ou des sciences
Fer à cheval	Chanceux
Feuille de vigne	Perte de la virginité.
Fourchette	Amour des plaisirs de la table
Globe	Amour de la géographie
Grappe de raisin	Amour du bon vin
Lyre	Amour des arts musicaux
Masque de comédie	Amour des arts de la scène et du cinéma
Nounours	Gros dormeur
Palette vernie	Amour des arts plastiques
Pendu	Marié(e) ou pacsé(é)

Plume	Amour des arts littéraires
Sphinx	Polyglotte ( <i>Langue des signes incluse</i> )

**Insignes décernés par le ou la partenaire :**

Épée/Pensée	Fin·e baiseur·se
Flèche	Éjaculateur précoce
Lime	Acte laborieux et difficile

**Insignes décernés par un Grand Maître (ou un de ses représentants légitimes) :**

Anneaux olympiques	Excellence sportive universitaire
Bacchus	Dignité dans l'ivresse ( <i>retournable et retirable</i> )
Bouteille de Bordeaux	Cuite certifiée ( <i>possibilité de coefficient multiplicateur si récidive</i> )
Bouteille de Champagne	Coma éthylique certifié
Clé de sol	Digne chanteur de paillard
Coq	Grande gueule sachant l'ouvrir
Cor de chasse	Grand charmeur devant l'éternel
Entonnoir	BT imposé
Fourchette sur ruban bleu	Cordon bleu
Hache	Prise de guerre ( <i>acte exceptionnel sans vandalisme</i> )
Mammoth	Gardien des traditions
Pachyderme (Pachy)	Personne lourde
Parapluie ouvert	A vomi dans sa faluche
Parapluie fermé	A vomi dans sa faluche et l'a remise sur sa tête
Poule	Personne très chaude
Singe <sup>3</sup>	Quémendeur d'insignes ( <i>empêche de recevoir tout autre insigne</i> )
Sou troué	Nuit passée au poste pour motif étudiant
Tortue	Grand hébergeur
Volant	Conducteur de fin de soirée

**Insigne placé sur le ruban d'association décerné par un Grand Maître (ou un de ses représentants légitimes) à la demande du président d'association ou le bureau (si cela concerne le président):**

<sup>3</sup> Lorsqu'un faluchard est sanctionné par un singe, il doit retirer de sa Faluche tous les insignes présents sur la partie officielle de la Faluche à l'exception du singe, pour une durée déterminée par le Grand Maître (ou un de ses représentants légitimes).

Abeille Travail et minutie associative

### **Insignes régionaux**

Âne	Berrichon
Cigale	Provençal
Cigogne	Alsacien
Chardon	Lorrain
Croix camarguaise	Camargue
Croix occitane	Occitan
Houe	Limousin
Lauburu	Pays basque
Lion passant	Normand
Lion héraldique	Lyonnais
Hermine (ou pic d'hermine)	Breton
Sabot	Breton monté à Paris pour ses études
Sacré-Coeur	Vendéen
Sanglier	Ardennais
Soulier catalan	Catalan
Taste-vin	Dijonnais
Tête de Maure	Corse

### **Article IX**

Lors d'une garde assurée par un étudiant en santé, tout passage de vie à trépas sera sanctionné par une unique faux placée sur le velours noir.

### **Article X**

Sur le velours figurent aussi les rubans supérieurs de gauche à droite, du frontal à l'occipital :

#### **1. Ruban de ville de faculté**

Ruban perpendiculaire à celui de l'association, aux couleurs de la ville de faculté, surmonté d'un écusson. L'étudiant changeant de ville de faculté (France ou étranger) placera parallèlement et en arrière du précédent, un ruban surmonté d'un écusson, aux couleurs de sa nouvelle ville universitaire, et l'année de changement en chiffres.

#### **2. Ruban d'association**

Ruban aux couleurs de l'association précisant la place occupée par l'étudiant.

### **3. Pour les représentants des associations**

- Pour les membres du conseil d'administration et du bureau d'association régional : un ruban aux couleurs de la ville d'élection.
- Pour les élus et délégués au plan national :
  - Pour les membres du conseil d'administration des associations, unions, fédérations nationales : un ruban tricolore.
  - Pour les membres de bureau : un ruban tricolore avec un filet blanc de chaque côté.
- Pour le président : un ruban tricolore avec une bande blanche de chaque côté.
- Pour les élus ou délégués au plan européen : les couleurs de l'Europe.
- Pour les élus ou délégués au plan international : les couleurs de l'ONU. Le délégué placera le ruban de plus haut grade.

### **4. Élus au conseil d'UFR, conseils d'université, conseils régionaux et nationaux**

L'écu placera, du frontal à l'occipital, un ruban de couleur jaune dont l'extrémité occipitale sera laissée libre. Sur ce pendentif seront placés par mandat :

- Une grenouille argentée pour les élus au conseil d'UFR ;
- Une grenouille dorée pour les élus au conseil d'université ;
- Une tortue argentée pour les élus au CROUS ;
- Une tortue dorée pour les élus au CNOUS ;
- Les initiales des autres conseils (CNESER, OVE, COMUE...);
- Une étoile dorée pour VPE d'université ;
- Une étoile dorée sur ruban rouge pour VPE CROUS ;
- Une étoile argentée pour le VPE d'UFR ou de CA d'IUT ;
- Un Glaive & Balance pour les élus au conseil disciplinaire.

### **5. Les rubans de province et de ville de naissance**

Surmontés des écussons en toile correspondants.

#### **Article XI**

Il existe six types de Faluche, qui se distinguent non pas par leurs coutures, mais par leurs confections (circulaires, velours), ou par l'organisation du velours.

#### ● **La Faluche Lilloise :**

Aussi appelée « Faluche nationale », est la plus couramment utilisée, elle se distingue par un circulaire rigide, renforcé par du plastique et gainée de cuir.

#### ● **La Faluche Tourangelle :**

Exact opposé de la Faluche lilloise. Elle possède un circulaire souple. Elle est notamment portée par les membres de l'Ordre du Vénéré Bitard (Loué-Soit-Il !).

#### ● **La Faluche Montpelliéraine :**

La faluche montpelliéraine se distingue par un velours plus large, et par la présence de quatre crevés en satin, aux couleurs de la discipline principale étudiée, reliés par un bouton au centre du velours. Ils divisent ainsi le couvre-chef en quatre parties de velours noir égales.

Datant de 1889, et décidés par l'AGEM, ils sont réservés aux étudiants de l'Université de Montpellier pour plusieurs raisons :



- L'Université de Montpellier est la plus ancienne université de France (fin du XIIème siècle).
- Les étudiants montpelliérains portaient, dès la création de leur université, une coiffe ressemblant à la Faluche, la toque à quatre cornes.
- En hommage à François Rabelais, qui y fit ses études de médecine à partir de l'année 1530. Devenu bachelier dès novembre de la même année, il y enseigna à son tour la médecine.

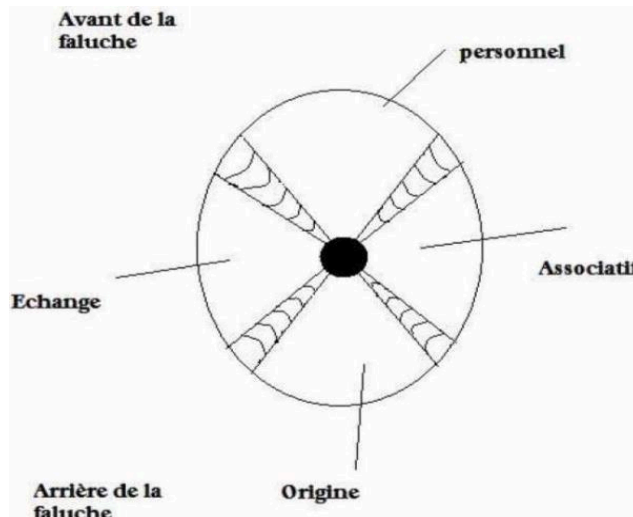
Les disciplines médicales ont conservé les couleurs traditionnelles : Médecine 4 crevés bordeaux

Pharmacie	4 crevés verts
Chirurgie dentaire	2 crevés bordeaux + 2 crevés violets
Paramédical	4 crevés roses

Selon la légende, François Rabelais, alors étudiant à la faculté de Médecine de Montpellier, aurait été pris dans une embuscade par des brigands. Dans la rixe, sa toque aurait été déchirée en quatre. Les coutures de réparation formant la forme des crevés.

Une autre version veut que son sang, en se répandant sur sa toque, aurait dessiné la forme des crevés actuels.

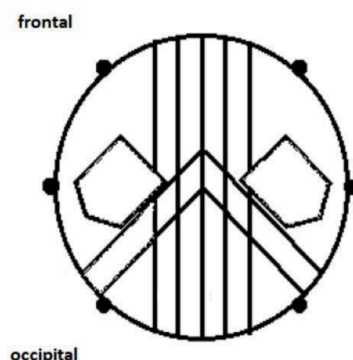
Enfin, certains y distinguent la symbolique de la croix occitane, pouvant être arborée par les villes appartenant autrefois à l'Occitanie (et figurant sur le blason du Languedoc-Roussillon).



• **La Faluche Alsacienne :**

La Faluche strasbourgeoise se distingue par un ruban de circulaire maintenu par six passants. Ils seraient les vestiges des premières faluches, mais on peut aussi les interpréter de diverses manières telles que :

- Les 6 côtés d'un bock de bière.
- Les 6 cépages d'Alsace.
- Les 6 régions d'Alsace.
- Les barreaux d'une prison lors de l'occupation allemande et sa répression des idées



- **La Faluche Perpignanaise :**

La Faluche perpignanaise se distingue par un ruban de circulaire maintenu par cinq passants.

- **La Faluche Marseillaise :**

La faluche marseillaise est réputée pour son velours beaucoup plus large, par rapport à la faluche nationale.

### **Article XII**

Tout étudiant ayant, au cours de sortie, repas, ou soirée, tiré un coup en bonne et due forme, devra mettre à l'intérieur de sa Faluche :

- Une carotte : Signe de son acte valeureux et digne du grand baisouillard qu'il est. `
- Un poireau : Pour une pipe dûment accomplie.
- Un navet : Pour l'enculage.
- Une betterave : Pour un cunnilingus.

Pour tout dépucelement, il aura droit, suivant l'endroit, à deux légumes placés en X.

Ceci sous l'œil attentif des anciens, dignes contrôleurs des actes accomplis. Ils contrôleront en particulier que l'étudiant était sorti couvert. En espérant voir les Faluches se transformer durant les années estudiantines, en de véritables potagers.

### **Article XIII**

Dans chaque faculté, école ou ville, il sera procédé à l'élection d'un Grand Maître (GM), choisi par les faluchards au vu de ses mérites, et dont la tâche principale sera de veiller à l'application des principes de base qui régissent le port de la Faluche. Le Grand Maître est le garant des traditions, il veille aux baptêmes des étudiants de sa filière et fait procéder l'élection de son successeur.

Sa distinction est une croix au mérite émaillée de blanc soutenue par un ruban aux couleurs et à la matière de la discipline ou de la ville du mandat. Lui seul est en mesure de décerner le Bacchus, l'abeille, la chouette, le coq... (voir article VIII). Il doit en outre certifier, avec le concours de trois autres porteurs

de Faluche, l'acquisition de bouteilles.

Il existe aussi des Grands Chambellans (GC) qui assistent le Grand Maître dans sa tâche. Leur distinction est une croix au mérite non émaillée soutenue par un ruban à la couleur et à la matière de la discipline ou de la ville du mandat.

### **Article XIV**

Toute Faluche devra être baptisée par un Grand Maître (ou un des représentants légitimes) de la filière ou de la ville (de ladite Faluche) sous l'œil attentif des anciens.

### **Article XV**

La Faluche doit être portée dans toutes cérémonies : repas, soirées, sorties estudiantines...

### **Article XVI**

Toute personne demandant à voir le potager particulier (intérieur de la Faluche) d'un(e) Faluchard(e), devra, comme il se doit, en passer par les armes suivant les goûts des protagonistes, choisissant le lieu, le jour et l'heure. La Faluche représentant la vie d'un étudiant, toute personne mettant une Faluche ne lui appartenant pas devra subir une épreuve qu'aura choisie le propriétaire de la Faluche en question.

### **Article XVII**

La Faluche est le parchemin qui s'enorgueillit des expériences de son récipiendaire, qui n'est que l'humble ambassadeur de notre communauté, de ses traditions et de son histoire. Toutes les personnes qui, par leur comportement collectif ou individuel, jetteraient l'opprobre sur notre communauté, seront sanctionnées comme il se doit. De la même manière, toute personne qui, par son comportement individuel, porterait atteinte à ses semblables sera tout autant sanctionnée par les personnes devant qui elle devra en répondre : qu'il s'agisse des parrains-marraines, des croix, ou des anciens. Tout état se distinguant d'un état conscient ne sera pas considéré comme une circonstance atténuante au regard de la sanction. D'autre part, tout étudiant surpris en train de baptiser sans être porteur d'une Faluche sera lui-même considéré comme impétrant. A ce titre, il encourt les pires sévices...

Les Croix de France.

## Annexes

Les annexes sont là pour compléter la culture générale du futur faluchard sur la Faluche, il ne s'agit en aucun cas d'ajouts à connaître par coeur pour un baptême

### La couture

A → Partie échanges et cadeaux

a : Ruban aux couleurs de la ville de faculté surmonté de l'écusson en toile (i)

b : Ruban d'association

b1 : Simple adhérent de l'association

b2 : Élu ou coopté au sein de l'association

c : Ruban des représentants d'associations nationales

d : Ruban d'élus étudiants

B → Partie Pins d'évènements étudiants

C → Partie personnelle (art. VIII §2 à 4 et X §4) : coq, cochon, squelette, chameau...

e : Couleur de la ville natale

f : Couleur de la province natale

g : Écusson de la ville natale

h : Écusson de la province natale D → Partie voyages étudiants

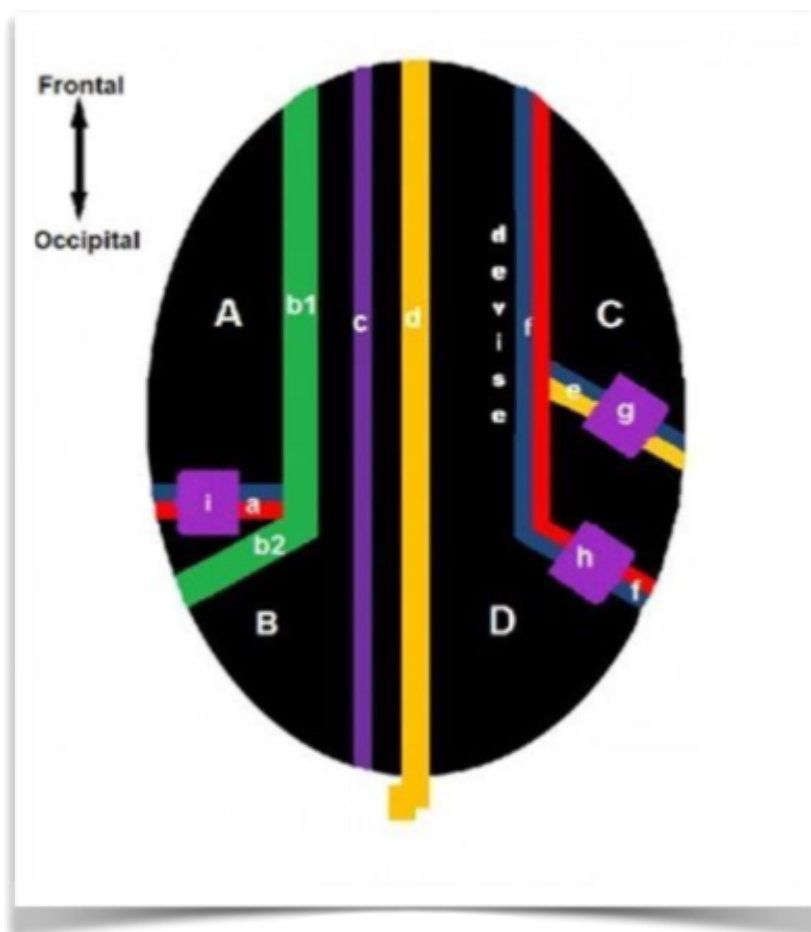


Figure 1 : Schéma de couture.

# Les rôles du GM et du GC



*version 2021, rédigée par les Archivistes de la faluche*

## Avant-propos:

Ce document annexe au code national s'inscrit dans la même démarche que le code national, à savoir être un guide destiné au plus grand nombre, ne tenant compte uniquement des décisions nationales, aussi les spécificités locales ne sont pas inscrites ici et certaines villes peuvent voir leurs façons de procéder différer pour des raisons qui leurs sont propres.

Ceci dit, il reste important de connaître l'évolution des décisions établies par les anciens et le rôle qui a été communément admis pour le GM et le GC.

## Le GM

*Par l'ensemble des décisions prises lors des réunions des croix:*



Le GM se distingue par le port d'une croix émaillée, trouvant son origine dans le modèle de croix au mérite scolaire, pendant à gauche de sa faluche tant qu'il est GM actif. Une fois son mandat terminé, il transmet sa croix, au GM suivant, et n'arbore plus que le ruban de rappel (couleur de la filière), à droite, orné d'un soleil.

N'importe quel faluchard peut prétendre au titre de GM exception faite des honoris causa, des étudiants par correspondance ou des faluchards ayant reçu des blâmes, de plus il est déconseillé mais pas interdit de se présenter avant d'avoir le statut d'ancien (110-111-112-113-114)

Le GM est élu par sa communauté, après profession de foi, il ne peut être nommé directement par son prédécesseur mais ce dernier peut recommander un faluchard au titre de GM (114-116), et ce pour une durée définie d'un ou deux ans maximum afin de garantir un roulement à ce poste. C'est lui qui se doit d'organiser les élections pour sa propre succession.

A ce titre il devient le garant de sa communauté, il a le devoir d'officier les baptêmes de sa communauté, et donc d'organiser les baptêmes dans un temps raisonnable après déclaration des impétrants (entre 4 et 6 mois maximum). Si il ne peut officier il doit se faire remplacer, par un GC si il en a (109), ou par trois anciens désignés (106). Il fait réciter le serment à la fin du baptême (106), il se doit de maintenir et faire perdurer les traditions de la faluche tout en garantissant l'intégrité nationale du folklore (114). Il se doit d'être impartial, objectif et de tenir lieu d'exemple en toutes circonstances, même si cela implique de s'astreindre à la sobriété pour veiller au bien être de sa communauté.

Il devient alors responsable de l'image de la Faluche auprès de la communauté qui l'a élu. Il doit donc veiller à ce que ses membres ne nuisent pas à l'image de la faluche. A ce titre il peut procéder au décernement de blâme, voir dans les cas les plus graves à imposer un retrait de faluche (interdiction de port de la faluche). Nous rappelons ici que le défaluchage avec prise de la faluche est illégal. Le GM n'est ni avocat, ni juge, il ne peut donc procéder à de telles sanctions qu'après que les preuves aient été apportées, et qu'un jugement ait été prononcé sous peine de se voir lui-même retirer sa croix. (voir document "la faluche et la loi" des annexes au code national)

Nous rappelons également que la Lime pour insulte à GM (ou tout autre insigne ayant cette signification) n'a jamais existé, « *un GM ne peut gagner le respect de ses faluchards à coup de punitions, de plus rappelons que la faluche doit « s'enorgueillir de nouvelles richesses » et qu'un tel insigne est bien loin de cet esprit.* » (cr 114). GM, si vous constatez la présence d'une lime pour cette raison, il vous est possible de la retirer. Dans le cas où cet insigne est présent dans le code local, les GM qui procèdent à ces décernements peuvent se voir retirer leurs croix en cas d'abus, par un conseil de croix, les membres du Très Grand Conseil (l'ensemble des croix et assimilés du forum des croix, ou les mammoth nationaux (officialisé par le très grand conseil/ CGS ) ont également ce droit) (105 réactualisé au 125).

Chacune des décisions d'un GM concernant un faluchard de sa communauté ou sa communauté doit être annoncée sur les parties dédiées du forum des croix (anciennement affinitiz croix), sans quoi cela peut être considéré comme un manquement aux devoirs du GM et sa décision peut être invalidée voir dans les cas les plus graves mener au retrait de croix dans les conditions énoncées précédemment.

Il est donc important que le GM récemment élu s'inscrive sur le forum. Il est le lien entre le national et sa communauté, c'est à dire qu'il doit veiller à tenir sa communauté au fait des décisions nationales, mais également tenir informées les autres communautés de ce qu'il se passe au sein de la sienne. (116)

Son devoir implique également d'être Gardien des Traditions, il se doit de connaître et respecter le code et les décisions des anciens, il doit veiller à éviter la prolifération des insignes, l'idée de la faluche étant d'être une coiffe dans l'esprit rabelaisien et non une coiffe qui dépeint l'ensemble des goûts, amours, et spécificités individuels. Seuls les rapports à l'esprit rabelaisien du « bon boire, bon vivre, bon manger » et de tout ce qui à trait à la vie étudiante sont acceptables, les GM doivent veiller à ne pas ajouter tout et n'importe quoi au code. (109) De même il doit modérer la prolifération des insignes et des spé, il est rappelé que le code national doit prévaloir, que les spé contribuent de la richesse du folklore mais qu'elles ne doivent pas remplacer le national et que "les GM doivent veiller à ce que les codes de villes ne rendent pas les faluches illisibles d'une ville à l'autre" en accord du principe de "passeport interrégional et intergénérationnel universel" qu'est la faluche (124)

Ce devoir implique également de s'inscrire (via le forum des croix) et de siéger à la réunion des croix. Avant sa tenue, il devra faire connaître l'ordre du jour de la réunion aux anciens de sa communauté, et s'être enquis des choix que sa communauté porte sur les différents points (soit par un vote soit de façon orale) (116) afin de les reporter lors de celle-ci et non pas de voter uniquement ce que lui souhaite. De même, seul le GM actif peut siéger à la réunion des croix. En cas d'empêchement, un GM l'ayant précédé ou son GC peuvent le remplacer. (115)

Aussi il peut faire procéder, en accord avec les anciens (ou d'autres GM), au retrait de n'importe quel insigne ou un attribut d'une faluche, qu'il juge contraire aux valeurs de la faluche. (114). A contrario, il doit procéder aux décernements d'insignes, suivant les règles d'attribution de ceux-ci. (cf le document "les insignes discernables" des annexes au code national).

Il se doit également de transmettre le savoir hérité des anciens de façon objective et impartiale, même s' il est en désaccord avec des décisions prises. Il ne peut pas refuser une décision prise au national.

Nul n'étant infaillible, si un faluchard, ou un impétrant lui pose une question à laquelle il ne sait pas répondre il se doit de chercher la réponse auprès des différents groupes de travail de la faluche sur le forum des croix (archivistes, conseils des croix, CGS...) ou orienter le faluchard à s'inscrire sur le forum des croix afin de poser lui même la question en partie publique.

En conclusion, le rôle de GM est un rôle lourd et complexe, apportant de nombreuses contraintes, aussi il est nécessaire de s'assurer d'avoir les épaules pour endosser un tel rôle. Il est important également de prendre conscience que le statut de GM n'est pas un acquis, en cas de manquement grave à ses fonctions et après discussions préalables, la filière peut destituer le GM de son rôle en procédant à un vote, et en cas de difficulté, en référer au Très Grand Conseil via le forum des croix. (122)

### Le GC:



Le GC se distingue par le port d'une croix non émaillée, trouvant son origine dans le modèle de croix au mérite scolaire, pendant à gauche de sa faluche tant qu'il est GC actif. Une fois son mandat terminé, il transmet sa croix, au GC suivant, et n'arbore plus que le ruban de rappel (couleur de la filière), à droite, orné d'une Lune.

Officialisé lors du 109 et ajouté au code lors du 121, le GC est l'assistant du GM. Celui-ci le choisit pour ses capacités proches de celles du GM.

En effet, le GC pouvant substituer le GM lorsque celui-ci n'est pas disponible, il est important que le GC ait les mêmes qualités que le GM. Les règles de nominations d'un GC sont les mêmes que celle d'un GM à savoir : n'importe quel faluchard peut prétendre au titre de GC exception faite des honoris causa, des étudiants par correspondance ou des faluchards ayant reçu des blâmes, de plus il est déconseillé de se présenter avant d'avoir le statut d'ancien. (110-111-112-113-114)

Ses missions ont globalement les mêmes dispositions que celles du GM aussi nous n'allons noter ici qu'un résumé concernant ses prérogatives.

- Aide le GM à organiser et officier les baptêmes
- Peut décerner certains insignes suivant les modalités et avec accord du GM
- Faire le relais entre le GM et les impétrants
- Montrer l'exemple
- Savoir répondre aux questions sur la faluche
- Représenter sa filière et sa ville quand il voyage
- Accueillir les nouveaux venus
- Donner son avis au GM et lui apporter des idées

De même que pour les GM, les GC peuvent se voir retirer leurs croix pour manquement aux devoirs du GC, soit par son GM sans autre avis, soit à la demande de la communauté.

# Le rôle des Parrains Marraines

1. Un **Honneur** d'être Parrain ou Marraine tu te feras et ton rôle **au sérieux** tu prendras !

*Avoir le plus de filleul(e)s possible n'est pas un concours ... encore faut-il être un bon Parrain ou une bonne Marraine. N'accepte jamais ce rôle si tu ne t'en sens pas capable, car une fois accepté, on ne peut plus reculer. Tout faluchard peut exercer ce rôle avec brio, il est juste histoire de responsabilités.*

2. Avant son baptême, **le code et les traditions** tu lui apprendras !

*Bien sûr cela sous-entend que toi aussi tu les connais, elles-mêmes transmises de tes parrains, marraines, ancien(ne)s, ou simples rencontres. De cette manière, il pourra à son tour les transmettre à ses filleuls ... c'est comme cela que les traditions se transmettent ! (et malheureusement c'est en ne le faisant pas qu'elles se perdent)*

3. Ton filleul tu **connaîtras**, et pour son baptême tu **le prépareras** !

*En tant que Parrain ou que Marraine, tu connaîtras donc sa personnalité: tu lui donneras un gage adapté, tu sauras également ses limites (pour les jeux, le vinum, le sexum) ; enfin tu t'assureras quelques jours avant le baptême qu'il connaît son code et ses chansons ! Rien ne sert d'emmener jusqu'au baptême un impétrant qui n'est pas " au point " : il risquerait de garder de cette belle soirée, un mauvais souvenir. A toi de t'assurer qu'il est prêt à passer cet agréable moment !*

4. Ses chansons, tu connaîtras !

*D'une part car on ne peut demander à quelqu'un ce que l'on ne peut soi même (c'est le moindre des respects envers lui), d'autre part afin de pouvoir l'aider s'il a un trou de mémoire (ce qui est humain, malgré que tu l'aies préparé au mieux). Rien ne t'empêche également d'avoir les paroles avec toi. A toi également de l'encourager à apprendre encore et toujours de nouvelles paillardes, une des valeurs de la faluche.*

5. Le **soutenir** de ton mieux tu te feras un devoir !

*Ce soir là, c'est le baptême de ton filleul ; tu devras l'épauler, prendre soin de lui, boire assez peu (tu auras bien d'autres occasions de boire) ; tu feras notamment attention à ce qu'il ne prenne pas froid (vêtements mouillés à cause des jeux, ou simple coup de chaud dû à l'alcool)*

6. A boire tu l'aideras !

*Le baptême n'est pas un concours du plus gros buveur ; le but est que ton filleul se souvienne de SON baptême et de SON serment. Alors n'hésite pas à boire pour lui tout au long de son baptême, notamment lorsque tu te rends compte que l'ivresse commence à venir.*

7. Les formalités de fin de baptême tu assureras !

*Qu'il s'agisse de lui trouver un surnom adéquat (à la fois drôle, qui lui colle à la peau, mais qu'il apprécie), de garder SA bouteille de champagne et SON bouchon (à attacher à l'arrière de sa faluche), de dépuceler sa faluche ou de ramener ton filleul, à toi, Parrain ou Marraine de t'occuper de ça, pendant que lui s'amuse et profite, encore une fois, un maximum de la fin de son baptême.*

8. **Sa faluche** tu vérifieras !

*C'est pas pour être chiante, mais une faluche bien cousue résiste mieux au temps, donc autant bien la coudre dès le départ. Si ton filleul ne sait pas coudre, apprend lui, montre lui des " trucs " ; cela n'est pas forcément rébarbatif si vous faites ça autour d'un apéro avec ses frères et soeurs de faluches, autres parrains marraines, GM, GC ... ou tout autre faluchard !*



*En plus de la qualité de la couture, tu t'assureras qu'elle est cousue suivant le code national, et qu'avec le temps, n'apparaîtront pas des objets en plastique, des pin's de marques ... bref que sa faluche suit bien le code national (et attention à lui donner exemple toi même).*

9. Toujours encourager ton filleul à sortir tu feras !

*Certes tu ne vas pas le traîner à l'apéro hebdomadaire au May ou en congrès par la peau des fesses, mais la faluche ne se vit pas en restant chez soi ! Tiens-le au courant du maximum d'évènements, accompagne le dès que possible, et présente lui un maximum d'autres faluchards.*

10. Toujours un oeil sur lui tu garderas !

*Même après des années de faluche, il restera toujours ton filleul, qu'il ait quelques jours ou plusieurs années de faluche. Signale lui ses écarts de conduite si besoin mais jamais méchamment (sauf bien sûr lorsque la faute est trop grave, en espérant que cela n'arrive jamais) car tu dois être un référent : tu ne peux que le conseiller, et c'est la confiance et le respect qu'il a en toi qui feront le reste, tu ne dois pas être un donneur de leçons ; de cette manière, il saura que si tu intervies, c'est qu'il y a une raison ! Enfin, n'hésite pas à être présent lorsque celui-ci fera ses premiers pas en tant que Parrain ou Marraine, pour l'encourager et le rassurer. Enfin, en espérant qu'au-delà de la faluche, tu gardes toujours une relation privilégiée avec lui !*

rédigé par **Gala (Paris)**.

# Les Insignes Décernables

Rédigé par les Archivistes

Après avoir fait un tour des villes, il a été constaté que certains insignes n'ont pas la même valeur symbolique d'une ville à l'autre, en raison de procédures de décernement différentes. Nous avons donc compilé ici les façons les plus répandues de procéder aux décernements de chaque insigne, sans pour autant chercher à faire un « mode opératoire », chaque ville devant garder ses spécificités, à l'appréciation des communautés.

## 1) Les insignes discernables par le GM :

### 1. Les insignes classiques :

a) *Les anneaux olympiques* : se mérite après avoir participé à des compétitions régionales ou nationales.

b) *Bacchus* : se mérite après avoir fait preuve de dignité dans l'ivresse, c'est-à-dire se montrer respectueux, avoir été conscient de ses actes, et avoir si besoin vomi proprement, tout en connaissant ses limites et ne pas les avoir dépassées. Peut se mériter également pour avoir su gérer une situation de crise, malgré l'alcool.

extrait du 106:

#### **SUR LE BACCHUS:**

Parmi les plus glorieux, le Bacchus reste l'insigne le plus difficile à obtenir. Il faudra un minimum de 6 mois au faluchard pour justifier son mérite envers le Dieu du vin. Sous l'oeil attentif du Grand Maître, il ne devra jamais faillir au règlement strict du port du Bacchus. Après ce délai, avant concertation pour l'obtention d'un Bacchus, il faudra se comporter avec dignité et surtout avoir toujours un minimum de présence d'esprit pour ne pas le perdre rapidement. En effet, pour qu'il y ait un Bacchus, **il faut qu'il y ait ivresse** (cela est clair, donc les bouteilles de Bordeaux sont compatibles avec cet insigne), **mais la dignité doit restée toute entière** et se définit de la sorte :

-> avoir la présence d'esprit de se faire vomir (avec discrétion pour éviter le zéro) en étant ivre pour ne pas sombrer ....

-> demander à ce que l'on vous ramène votre voiture est une preuve de lucidité et de responsabilité,

-> tout acte dégradant, commis en état d'ivresse (vomir en public, tomber inanime, vouloir conduire quoiqu'il arrive sa voiture, tenir des propos incohérents, dégrader des lieux publics sous l'emprise de l'alcool ....) entraînera une sanction:

\* dans un premier temps, le faluchard devra retourner son Bacchus

\* si récidive, il devra le retirer

c) *Bouteille de bordeaux* : pour toute cuite, survenue en faluche, autrement dit, dès que le faluchard a vomi à cause de l'alcool. Elle peut être surmontée d'un exposant indiquant le nombre de cuites, ou peut se cumuler « en cartouchière ». Ce n'est pas un blâme. Elle le devient si la cuite a engendré un danger pour le faluchard ou pour les autres et est alors accompagnée d'une période d'abstinence sanctionnée par un Bacchus troué.

d) *Coq* : se décerne aux faluchards ayant la faculté de gueuler fort pour se faire respecter.

e) *Cor de chasse* : se décerne aux faluchards qui « choppent » régulièrement en contexte faluchard.

f) *Pachyderme* : se décerne aux faluchards ayant un humour particulièrement lourd, ou ayant un comportement lourd, par leur retard, leur absence d'humour ou la lourdeur de leurs actes et paroles.

g) *Poule* : se décerne aux faluchards ayant naturellement tendance à draguer tout ce qui bouge, ou ayant une attitude graveleuse, dans les gestes ou la parole, mais tout en ayant le respect de la personne.

h) *Sou troué* : se décerne à tout faluchard ayant passé une nuit au poste de police dans le contexte étudiant, dans le cadre où il n'y a pas eu de condamnation.

i) *Volant* : se décerne aux faluchards raccompagnateurs de fin de soirée, ou de congrès, sous prérequis de sobriété absolue lors de la conduite. Il doit être retiré dès qu'il est constaté que le conducteur a effectué un trajet après avoir bu. De même lors d'un accident, ou accrochage, où le conducteur est responsable, une partie du volant sera coupée.

## 2. Les blâmes :

a) *Bouteille de champagne* : coma éthylique certifié, s'accompagne forcément d'une période d'abstinence imposée, sanctionné par un Bacchus troué

b) *Singe* : se décerne aux faluchards ayant particulièrement insisté pour obtenir un insigne, et entraîne un gel de faluche, tous les insignes et les pin's (exception du circulaire, squelette, chameau, bacchus troué) sont retirés.

## 3. Les insignes avec pré-requis et avec particularités :

a) *La clé de sol* : le faluchards peut se voir décerner cet insigne dans deux cas, s'il chante particulièrement bien, ou s'il connaît de nombreuses paillardes et participe activement à animer les soirées en chantant. L'examen doit se faire sous l'œil attentif d'autres clés de sol, et il est souvent demandé de montrer le répertoire de chant connu par le faluchard, lors d'un cantum où entre 5 et 10 chansons sont demandées (préparées à l'avance par le futur clé de sol). L'épreuve se fait avec interruption et reprise des chants dans un ordre aléatoire jusqu'à ce que toutes les chansons aient été entièrement chantées.

b) *Le Mammouth* : un faluchard particulièrement adroit sur les connaissances du folklore, et non uniquement du code, peut se voir remettre un mammouth, l'examen se fait par un questionnaire approfondi de toutes les connaissances, sous l'œil d'un autre Mammouth, il est demandé également d'apporter la preuve de la transmission des connaissances, par témoignage, ou par écrit (rédaction de document ayant trait au folklore). Cet insigne se veut particulièrement rare, aussi le nombre de mammouth par ville doit rester stable et faible (1 à 2 par ville). Il existe également les mammouths nationaux, ayant fait preuve de transmission dans de nombreuses villes, et de travaux pour l'ensemble de la communauté falucharde, la transmission ne se fait que par d'autres mammouths nationaux, sur dossier présenté par plusieurs villes (minimum 5), leur nombre est très réduit, cette distinction honorifique s'accompagne des mêmes prérogatives que celles du GM (droit d'office et de décernement, droit de retrait de fal, ou d'insigne, médiateur lors de conflits...).

c) *La fourchette sur ruban bleu* : se décerne après dégustation d'un repas complet préparé par le faluchards où sont examinés les critères de qualités de la recette, de présentation de l'assiette et de goût du plat.

d) *La Hache* : se décerne aux faluchards ayant accompli un « fait de guerre » particulièrement remarquable en contexte faluchard, les vols de panneaux publique, ou autres dégradations ne doivent pas être récompensés. Par contre si un faluchard subtilise

habilement un panneau apporté par un autre faluchard lors d'un congrès ou d'un apéral, alors il peut obtenir une hache. Les haches ne se décernent donc que pour un « emprunt à court terme » d'un objet appartenant à une communauté de ville. L'emprunt doit être signalé rapidement à la communauté s'étant fait dérober l'objet, et un rachat dont les montants sont fixés par la ville ayant l'objet en sa possession sera organisé. Un objet soumis à rachat ne peut être repris.

e) *Abeille associative* : doit se décerner suite au témoignage et sur demande du bureau de l'association en question.

#### 4. Le potager

Tous les insignes du potager doivent être décernés avec témoignages et en présence de tous les faluchards impliqués dans l'acte, (le couple, troupe, ou groupe), chacun des faluchards impliqués dans l'acte recevant le même insigne. Pour un dépucelage, l'insigne sera doublé et croisé. L'insigne est noirci s'il y a exhibition notable, entraînant le gel du potager. Un couple engagé dans une relation « officielle » mutuelle, ne peut pas recevoir de potager. Lors des congrès, une tente ou une chambre fermée ne peut pas être ouverte pour constater le potager, on attendra à la sortie et on applaudira l'acte, en demandant les détails pour procéder au potager. Le potager doit être une fierté, et les faluches doivent se remplir de légumes sans notions de honte ou de rejet, cela fait pleinement partie des traditions Rabelaisiennes. Nous rappelons ici que "pas de capote, pas de carotte", toute pénétration doit être protégée.

#### 2) Les insignes sexuels :

Les insignes sexuels épée, lime, flèche, pensée sont décernés par le/la partenaire à son appréciation propre. Aussi les faluches peuvent porter plusieurs fois le même insigne. Un GM peut être mandaté pour décerner un insigne sexuel, ou procéder à son décernement si plusieurs témoignages du même fait lui sont rapportés concernant un faluchard.

NB: la fontaine a existé au code national 117, la pensée a également été dénommée orchidée.

#### 3) Les insignes autrefois décernés

De nombreux insignes étaient auparavant décernés et inscrits dans le code national, beaucoup furent retirés car leurs significations, souvent péjoratives pour leurs porteurs étaient contraires au principe "la faluche doit s'enorgueillir de nouvelles richesses". Cependant par habitude, certains sont encore décernés de façon courante, voici quelques exemples:

a) *chauve-souris* : nuit blanche pour motif associatif, était décerné aux membres des associations qui n'hésitaient pas à faire nuit blanche pour raison d'orga, puis à assister malgré tout aux cours le lendemain.

b) *ciseaux* : pour tout faluchard qui a cousu avec brio sa faluche, sans reprise. Il pouvait également être offert à un faluchard qui cousait les faluches des autres.

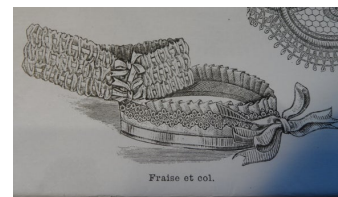
c) *cocotte en papier* : (blâme) grand sécheur de cours.

d) *comète*: est tombé avant minuit, a fait une brève apparition dans la soirée.

e) *cupidon* : fiancé, pouvait être directement placé sans passer par un GM, il remplaçait le chameau.

f) *épi de blé* : (blâme), radin pour tout faluchard qui taxe les verres, en quémande, et ne paie jamais son coup.

g) *fraise* : femme enceinte, cet insigne avait une fonction de totem d'immunité, empêchant quiconque de servir de l'alcool à sa porteuse, et imposer aux fumeurs une distance minimum à respecter pour ne pas incommoder. Pour plus de visibilité certaines faluches se seraient (selon une légende) parées d'un ruban dit "fraise", entourant le circulaire.



h) *double fourchette croisée* : (blâme) mange comme un gros porc.

i) *globe* : globe trotteur, qui était décerné aux faluchards ayant eu besoin de visiter/résider, pour raison étudiante, ou lors de leurs études, plusieurs pays (un minimum de 5 était souvent demandé).

j) *Lime ou épingle à nourrice*: pour insulte à GM. Cet insigne bien qu'ayant existé au code national, a été rapidement retiré car contraire aux principes de la faluche, et aux rôles du GM. « un GM ne peut gagner le respect de ses faluchards à coup de punitions, de plus rappelons que la faluche doit « s'enorgueillir de nouvelles richesses » et qu'un tel insigne est bien loin de cet esprit. » (cr 114) GM si vous constatez la présence d'une lime pour cette raison, il vous est possible de la retirer.

k) *parapluie* : (blâme), pour tout faluchard ayant vomi sur (fermé) ou dans sa faluche (ouvert), et l'ayant remis sur sa tête (à l'envers) ou non (à l'endroit).

l) *pendu* : marié, même principe que le cupidon.

m) *tête de sphinx* : polyglotte, pour tout faluchard pouvant s'exprimer couramment dans plusieurs langues (3 à 5 demandés selon les villes, en plus de sa langue maternelle).

n) les *I X W* : pour avoir participé à un dagobit (I : simple, X : double, W : multiple).

o) *zéro* : souvent accolé à une bouteille de Bordeaux, pour avoir vomi avant minuit.

# Les Honoris Causa



## Avant-propos :

L'Honoris Causa (au singulier) signifie « la cause par l'honneur », il s'agit au sens stricte d'un titre universitaire décerné. Parfois écrit Honoris Causae, cela signifierait « les causes par l'honneur » or ici la cause désigne « la faluche », il s'agit donc d'une erreur.

En faluche, mais aussi dans d'autres folklores notamment la penne, ce terme a été repris au milieu des années 90 pour distinguer des non étudiants, à qui l'on reconnaissait le titre de digne membre, en remerciement des services rendus à la cause. Pour la faluche de nombreux débats ont eu lieu, et en finalité ce statut n'est pas fixé au code national, ni reconnu, et il est donc laissé à la discrétion de chaque communauté de ville.

Nous allons donc voir de façon générale quelles sont les pratiques les plus répandues concernant l'Honoris Causa, celles-ci pouvant varier selon les volontés des communautés locales.

## **1) Historique des décisions du grand conseil, puis conseil des croix.**

Lors du 118, le sujet d'accorder ou non un statut aux Honoris Causa a suscité de vifs débats. Les uns voulant faire d'une « coutume » une règle encadrée, les autres ne voyant pas l'utilité de décerner une faluche d'honneur à un non étudiant alors que la faluche est la coiffe des étudiants, laissant entendre qu'il y a d'autres moyens de remercier une personne investie pour la cause. Cet argument a été réfuté par la volonté de vouloir faire de la personne remerciée un membre à part entière de la communauté et donc d'en faire un porteur de coiffe, à une époque où les événements faluchards étaient exclusivement réservés aux porteurs de coiffe. A l'issue des débats, aucun camp n'ayant cédé, il est décidé de laisser cela en l'état, sans accorder de statut légitime, à la discrétion des villes.

Ces débats sont à nouveau ouverts aux 119, 120 et 122 sans plus de succès. Lors du 125 il est demandé de statuer une fois pour toutes sur le sujet, la seule décision qui sera prise sera de refuser que les Honoris Causa puissent avoir des parrain(e) ou fillot(e). Leur statut n'est donc pas défini ni régi par le code national, ils dépendent donc de la communauté locale et du code oral

## 2) Conditions générales de décernement d'une honoris Causa



Il n'y a pas de conditions définies, comme vu précédemment, néanmoins l'Honoris Causa désigne la coiffe décernée (et par extension la personne) à celui qui n'a jamais fait d'étude supérieure (pour rappel, quelqu'un qui a été étudiant à un moment de sa vie en France à droit d'avoir une faluche, sans limite de temps après la fin de ses études, en application stricte du code énonçant « la faluche est la coiffe traditionnelle des étudiants de France », sans pour autant que celui-ci soit faluchard).

La personne doit avoir fait des actions qui restent à l'appréciation des villes, mais qui auront servi l'intérêt général

commun du groupe. A titre

d'exemple il peut s'agir d'un patron de bar ayant mis à disposition ses locaux pour organiser des événements, de personnes ayant aidé la communauté par des dons, matériel ou pécuniaire, ayant donné de son temps pour aider à organiser des événements, ayant régulièrement été Sam pour raccompagner plusieurs faluchards, ayant accepté d'accueillir des faluchards chez lui...

Il ne doit pas s'agir d'un acte de complaisance envers quelqu'un étant frustré de ne pas avoir eu de faluche, de même la faluche Honoris Causa ne se demande pas, et elle doit être décernée de façon collégiale par volonté de la communauté et non de seulement quelques faluchards.

## 3) Modalités de décernement d'une faluche Honoris Causa

La faluche Honoris Causa étant perçue comme un remerciement, le récipiendaire n'a pas à passer les épreuves du baptême, il n'a pas à subir d'impétrance, il n'a pas à connaître le code même s'il est souhaitable que les traditions lui soient connues. De fait il ne peut pas prétendre aux mêmes « droits » qu'un faluchard, il n'a ni parrain ni fillot, et ne peut pas prendre part aux décisions de villes notamment les élections de grand maître, ou autre représentant, ni assister aux événements de la ville, et autrefois prendre part au congrès au même titre que les non faluchards et impétrants.

Devant l'implication de certaines personnes, des communautés décident à titre très exceptionnel (et cela doit le rester) de procéder au baptême de la faluche Honoris Causa, car dès lors la personne devient falucharde à part entière, cependant en application des décisions du grand conseil (125) elle ne peut prétendre à avoir des fillots ou des parrains malgré tout. Le baptême est alors une petite cérémonie où l'on baptise la coiffe au champagne, où l'on fait réciter le serment, et que les officiants peuvent agrémenter de quelques jeux, discours de bienvenue, conseils et recommandations, et chansons, et plus rarement d'un petit codum relevant plus d'une lecture de faluche pour s'assurer d'une connaissance des bases.

## 4) Aspect de la Faluche Honoris Causa

La faluche Honoris Causa peut avoir un velours de différentes couleurs, les plus anciennes étaient amarantes ou bordeaux, voir orange (faluche d'honneur en médecine Montpellier) ou blanche (« grand coco » faluche d'honneur en médecine Nîmes), sans ornement (or pin's) autre qu'un circulaire de velours blanc brodé au fil d'or des lettres « HONORIS CAUSA(E) », quelques villes rajoutent un écusson de ville centré, d'autres appliquent la couture nationale



avec rubans de villes et de provinces, et écusson, et ville de décernement. La disparition progressive des couturiers réalisant des faluches artisanales face à la concurrence des faluches « industrielles », les faluches Honoris Causa ont progressivement été cousues de velours noir. Depuis quelques années le retour de couturiers favorise un retour de faluche amarante/bordeaux.

Les Honoris Causa n'étant –généralement- pas baptisées, elles se distinguent par l'absence de bouchon à l'occipital (sauf dans le cas d'Honoris Causa baptisée)



Crédit photo :  
« Honoris Causa Amarante pipe »,  
« Honoris causa noire sablier » et  
« Honoris Causa Amarante Ooh Poo Pah Doo » par Fil Mecanique  
« Honoris causa pompon » par  
Kassbonbon  
« Honoris Causa Profil » par Olbia



# Groupement des Archivistes Présentation

Le groupement des archivistes est une assemblée de faluchards présentée et actée au sein de la faluche lors du 131, constituée dans le but de retrouver et de conserver un esprit de tradition au sein du folklore Faluchard. Né de la fusion d'idées de plusieurs faluchards ayant constaté la prolifération de documents et d'informations, plus ou moins erronés, le groupement cherche à renouer avec un esprit de justesse au sein de la Faluche, dans le cadre de la transmission des savoirs.

## But

Le Groupement des archivistes a pour but de collecter, trier, référencer et inventorier toutes les informations concernant le folklore de la Faluche, dans le but de les centraliser, et sécuriser les informations diffusées (via le web ou les réseaux sociaux), pour en limiter la prolifération et la propagation de légendes urbaines ou de faux insignes ou particularités erronées.

Cela comprend :

- tout document créé pour le folklore (paillardier, codex, documents connexes) - le référencement des lieux d'apéral locaux et leur fréquence, - la tenue d'un état civil faluchard ville par ville (sans informations à caractère personnel) sous forme d'un tableau organisé par ville,
- \*les informations collectées sont: prénoms, surnoms, date et lieux de baptême ou d'adoption ou de confirmation ou d'intronisation, officiants, PM, thèmes (facultatif) - la collecte et le tri des CD de congrès, thèmes de congrès, date des congrès,
- la récupération des logotypes et autres arts graphiques produits par les communautés (pin's, pull, combinaison...),
- la rédaction d'un document unique de référence, en complément du code national, recueillant un maximum d'informations utiles aux faluchards (lieu des apéros, groupe facebook, codex général à jour...) et sa tenue à jour.
- Toute information n'ayant pas trait à la structure du folklore ou concernant des préoccupations à propos d'individus (blacklist) ou autres informations légales, restent à la discrétion du forum des croix et ne sont en aucun cas du ressort des archivistes. Ceux-ci ne se concentrent que sur les problématiques de code et de collecte de données brutes concernant le folklore et son évolution.

## Organisation

Le groupement des archivistes est constitué d'un ensemble de faluchards volontaires, répartis dans chaque ville falucharde. Il est nécessaire qu'au moins un membre représente chaque ville afin de faire remonter les informations de celle-ci au niveau national et de redescendre les informations nationales auprès de la communauté locale. Pour la première année, un appel au volontariat, ville par ville a été lancé, et les faluchards motivés ont rejoint

le groupement.

Dans l'optique de conserver une personne au moins par ville, chaque « archiviste » devra former son successeur et le présenter à la communauté. Un bilan annuel sera effectué pour ceux qui ne peuvent plus assurer la charge, afin d'organiser un renouvellement continu et un maintien constant du nombre d'archivistes.

Un état des lieux sera effectué tous les 3 mois, et deux rencontres par an seront organisées, zone nord ouest, et zone sud est.

Afin de conserver une certaine légitimité du groupement, il est nécessaire d'établir une proportion entre faluchards et croix (et assimilés) au sein du groupe, afin de conserver un axe de réflexion indépendant. De plus, des membres du Conseil des Grands Singes sont également mêlés au groupement afin d'augmenter les pistes de réflexions et les débats au cœur du celui-ci

### **Distinction**

Aucun insigne, aucun ruban, ni aucune distinction ne s'applique aux faluchards membres des archivistes. Il s'agit d'un travail volontaire, et de fait, il ne peut être récompensé d'aucune glorification personnelle. Au cas par cas, la croix locale ou son équivalent (collège d'anciens, capés, chevaliers...) peut si elle le souhaite, décider de distinguer le faluchard émérite ayant contribué à ce travail, sur recommandation de l'ensemble des autres archivistes, mais cela reste à la discrétion du représentant local.

### **Moyens**

Le groupement possède :

- Un drive dédié au document, avec un compte gmail dédié. Chaque référent de ville possède un dossier de ville sur ce drive qu'il peut gérer à sa guise, cloisonner ou laisser ouvert. Ce drive est en accès restreint aux archivistes. Tous les documents présents dessus peuvent être diffusés **à la demande**. Pour les documents internes à une ville, seul le référent de ville peut décider de sa diffusion en lecture seule. **L'accès complet au drive ne doit pas être fourni à un non membre des archivistes, en raison du nombre important de documents non sourcés et en cours de vérification collectés.**
- Les archivistes ayant passé la main voient leurs accès au drive révoqués.
- Un drive secondaire dédié uniquement aux paillardiers et aux cd de congrès, en raison du volume de ces données en accès libre.

### **Ouverture**

Le Groupement des Archivistes se propose donc d'être une mémoire annexe du folklore faluchard, tout en ayant la possibilité de servir de canal de diffusion d'informations plus universel que le forum de croix, pour les informations propres au folklore. Il peut servir d'aide de travail à des mémoires ou thèses en fournissant des données statistiques ou des informations sur l'évolution du folklore. (Rappel : Aucune donnée à caractère personnel n'est fournie lors de ces communications.)

Le Groupement des Archivistes se propose également de travailler de concert avec le Conseil des Grands Singes et le Forum des Croix, afin d'établir des axes de réflexion sur les évolutions pouvant être apportées au code de la faluche, en éditant des propositions qui pourront être votées ou invalidées par les croix ou les représentants de communautés lors des anniversaires.

L'universalité du réseau ainsi constitué, au point de vue national, peut également permettre d'établir des sondages ou des consultations (comme c'est d'actualité) auprès de l'ensemble des membres du folklore. Ainsi le Groupement pourra répondre à des problématiques de rubans ou d'insignes pour les nouvelles filières/écoles, complétant le forum des croix, tout en conservant une unité nationale. En les libérant de cette charge les croix retrouvent/retrouveront leur fonction originelle de gestionnaires de communauté locale et leur pouvoir décisionnaire final.

Rechercher les témoignages d'autres folklores et entités concernant la Faluche.

# Les Grands Singes : conseil de gardiens de traditions et d'archivistes :

## Extrait de la présentation du conseil des Grands Singes :

-Contexte de sa création :

« Les années 80-90 étaient le grand retour des associations étudiantes (corpos et monodisciplinaires) qui étaient en retrait depuis mai 1968. Dans le même mouvement la faluche qui avait vivoté dans les facultés à fort esprit corporatiste et aux longues études comme médecine ou pharma, revenait sur le devant de la scène.

Les faluchards se multipliaient comme des petits pains et avec, son lot d'anarchie. Tout cela entraîna donc quelques erreurs de comportement.

Rien n'était structuré, le code se passait de mains en mains mais rien à grande échelle. L'origine même de la faluche était incertaine car Bologne côtoyait Paris ou Venise. Seule une thèse en médecine de Guy Daniel posait sans conviction les bases de la faluche et elle n'était pas facile à se procurer.

De plus les syndicats étudiants politisés menaient une bataille rangée contre la faluche car associés aux corpos, nous gagnions de nombreux sièges aux différents CA, CEVU et autre CROUS. Ceci nous permettait d'avoir une légitimité et un poids pour les événements faluchards (nous dormions dans les cités U pour les congrès, grâce aux élus du CROUS). Pour anecdote l'Ordre du Vénéré Bitard (LST) avait présenté une liste pour la défense de la petite Huguette et avait remporté un siège. Beaucoup d'étudiants s'amusaient enfin de ce sang neuf dans les facs face à la lourdeur des syndicats. Les faluchards faisaient bouger à la fois la faculté le jour avec les annales que la nuit avec l'organisation des soirées.

Un premier code fut édité en 1986 qui se voulait « national » en citant deux grandes variantes : les faluches Montpelliéraine et Strasbourgeoise. Malgré tout, un chaos régnait du fait que nous ne savions pas d'où nous venions faute du peu d'exemples de récits historiques et de la rareté de témoignages d'anciens.

Réunion des croix - Toulouse 106 (1994)

C'était la deuxième année après Nancy 105, où les filières médicales n'avaient plus les rênes pour l'organisation des congrès. Les Droits, Lettres et surtout les Sciences étaient en tel nombre que la logistique leur revenait.

Malheureusement, ces filières courtes, avec peu d'expérience, maintenaient avec peine une certaine tradition dans leur filière. Des débordements se multipliaient un peu partout.

Un GM national était nommé chaque année afin de porter la bonne parole. Le symbole était une croix de GM sur ruban tricolore. Ce poste existait depuis le 100<sup>ème</sup> à Reims.

Tout comme les congrès, cette croix portée par des rubans de velours allait revenir cette année-là aux Sciences. Les personnes supposées pour ce rôle préférèrent se désister face à l'ampleur de la tâche. Pour rappel, les moyens de communication étaient la lettre timbrée et le téléphone fixe [...].

Il fut alors décidé de créer une instance nationale. »

## Extrait du compte rendu de la réunion des croix- Toulouse 106

« le principal problème posé (en dehors des questions de code) était le comportement des faluchards à l'intérieur de leur ville respective.

En effet, après quelques conflits évoqués lors de l'AG [...], les GM et représentants des villes ont décidé que les faluchards devaient régler leurs problèmes respectifs au sein de leur ville, voire filière. Dans le cas où ils n'arrivent pas à statuer sur la décision à prendre (notamment en ce qui concerne les erreurs graves commises par les GM), une instance nationale peut aider à trancher la décision.

Concernant le GM national, l'AG a préféré mettre en place un conseil d'anciens afin d'éviter les problèmes logistiques et matériels que peut envisager la nomination d'une seule personne. Ce conseil se compose de faluchards issus des 4 coins de la France et d'un grand nombre de filières diverses (liste de 13 noms) »

Le conseil des Grands Singes était créé par les GM.

#### But et fonctionnement Extrait des statuts

« Le titre de « Grands Singes » a été choisi pour que certaines personnes ne se prennent pas trop au sérieux.

L'insigne qui a été défini est celui du branleur, symbolisant la masturbation mentale. Les premiers membres du CGS avaient pu trouver un insigne d'un singe se masturbant, mais celui-ci est à l'heure actuelle introuvable. La masturbation mentale ne s'arrête pas pour autant.

L'insigne représentant un membre du CGS est donc un singe sur un ruban crème, couleur appartenant à aucune couleur de discipline, avec le chiffre de l'anniversaire de faluche correspondant à son élection. »

#### Nomination d'un membre du conseil

Le nombre de membres restera immuable, soit 13.

Un soin est apporté quant à la diversité des filières et à la diversité géographique pour une plus grande représentation.

Un membre est élu par les autres membres du conseil. Son nom doit être proposé par une tierce personne (membre du conseil). Toute demande directe d'adhésion annulera automatiquement la candidature.

[...] si celle-ci est retenue, le conseil demandera alors la présentation d'un projet écrit pour les années futures. En effet l'appartenance au conseil n'est pas à titre de remerciement mais au titre de la bonne sauvegarde des traditions faluchardes passées, présentes et futures.

Un membre peut être n'importe quel faluchard. Un titre de GM, GC ou autre n'est pas requis, ni le fait d'être actif ou non. Un minimum d'expérience est cependant demandé [...].

#### Destitution ou démission d'un membre.

Un grand singe peut être destitué de son titre :

- Pour inactivité sur 18 mois consécutifs,
- pour manque de respect des traditions estudiantines,
- ou bien pour abus de pouvoirs qui ne lui sont octroyés [...]

Il n'y a pas de durée limitée pour un mandat. Celui-ci peut prendre fin, soit :

- sur décision du conseil des Grands Singes, dans les cas cités ci-dessus, qui rendra alors son siège vacant
- si le Grand Singe décide de lui-même de rendre son siège vacant par lettre officielle. [...]

#### Rôle du conseil :

Les membres sont tous reconnus en tant que « gardien de tradition » Les rôles sont :

- d'être la mémoire de l'histoire de la Faluche,
- aider à la constitution d'un musée de la faluche et des traditions estudiantines,
- de promouvoir la faluche au niveau local, national et international,
- d'aider à toutes manifestations aidant à la promotion de la faluche
- d'avoir un regard critique et objectif sur une éventuelle dérive de la faluche,

-d'être un support privilégié avec les instances universitaires, officielles et journalistiques.

Le conseil est là tout d'abord à titre consultatif.

Il aura un rôle arbitral seulement quand une demande sera faite par les faluchards d'une ville si une décision ne peut être prise en leur sein. Une décision ne peut jamais être prise par un seul Grand Singe mais de manière collégiale par un procès-verbal officiel enregistré.

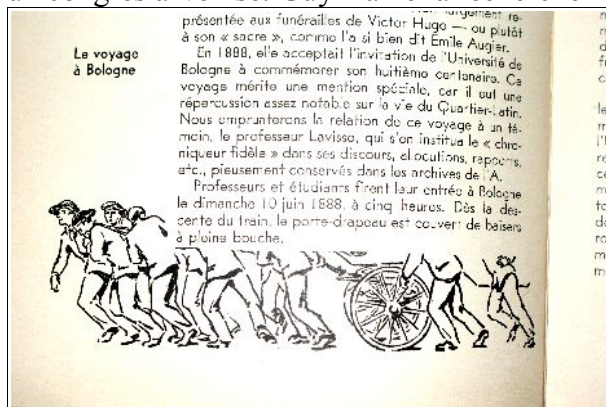
[...]

Contacts : <http://croixfaluche.free.fr/>



On a pu lire depuis de nombreuses années dans la bible des faluchards, le code de la faluche, que « notre béret étudiant fut ramené de Bologne en Juin 1888 par la délégation française d'un congrès international d'étudiants qui, jalouse de voir le chapeau façon Louis XI des étudiants italiens et la casquette plate des étudiants belges et allemands, décida d'avoir une coiffure spécifique aux étudiants français. Elle adopta le béret de velours des habitants de la région bolognaise en souvenir d'un congrès qui fut, paraît-il, magnifique ». On trouve même une date précise, le « 12 juin 1888 ».

En fait l'origine du béret a été très vite oubliée des étudiants français. Le souvenir d'un rassemblement étudiant en Italie est vaguement resté, mais dès le début du XXème s. on trouve des références variées comme un congrès à Venise. Guy Daniel a recherché l'origine du béret et pose la date de juin 1888 en s'appuyant sur un



livre d'Henri Bourrelier paru en 1936. C'est cette trouvaille qui lança l'idée du centième anniversaire de la faluche. Le livre relate, entre autre, le congrès de Bologne en juin 1888 lors des fêtes du huitième centenaire de l'Université. Les illustrations reprennent bien des étudiants français coiffés du béret de velours noir. Mais ces illustrations datent de 1936. En revanche l'auteur du livre est précis dans ce qu'il rapporte. En fait il cite un autre auteur, Ernest Lavisse. Lors de mes recherches de 1992 à 1994, je suis remonté aux discours d'Ernest Lavisse et tout semblait bien corroborer la date de juin 1888. Ces discours, parus en 1891, datent de 1888 et 1890, au lendemain des fêtes

de Bologne. Comment ne pas croire le récit d'un témoin privilégié de ces fêtes, proche des étudiants ? Donc, la délégation d'étudiants parisiens aurait ramené le béret des habitants de la région bolognaise ou des étudiants bolognais eux-même.

Et si c'était un peu plus compliqué que cela ? Essayons de retracer le déroulé de cette histoire.

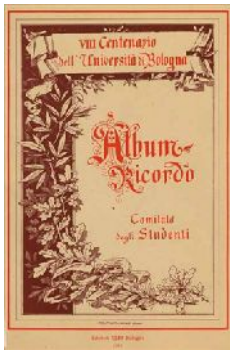
C'est au début des années 1880, à la charnière 1884-1885 plus exactement, que les étudiants parisiens fondent une association pour se regrouper et défendre leurs intérêts. Il s'agit de l'association générale des étudiants de Paris. Ce n'est pas la première association d'étudiants mais c'est la plus grande alors, grande par le nombre de ses étudiants, Paris étant de loin la ville comptant le plus d'étudiants, et celle qui reçoit le plus d'échos dans la presse. La presse parisienne couvre le moindre événement estudiantin et la moindre manifestation de cette association qui est vite appelée l'A. La presse parisienne et par ricochet la presse provinciale qui lui est parfois très liée. D'autres villes universitaires voient éclore des associations générales d'étudiants (AGE) qui sont, elles aussi, bien souvent appelées l'A. Mais c'est à partir de 1889. Pourquoi ? Parce que l'A de Paris a convaincu de l'importance de pouvoir être représentée, qu'avec une AGE, les municipalités trouvent des interlocuteurs et peuvent doter les étudiants d'une maison, entre autre, mais aussi qu'une association pouvait envoyer une délégation pour les représenter lors de fêtes universitaires. Être représenté c'est exister. Il y a aussi la pression des politiques et universitaires tels que Louis Liard et Ernest Lavisse. J'ai déjà démontré cela il y a 18 ans, je ne reviendrai pas dessus. J'avais montré aussi comment ces mêmes personnes ont incité les étudiants de province à imiter leurs homologues parisiens en créant des AGE et en adoptant le béret.

Ces adoptions se sont produites de 1889 à 1891 selon les universités. Et parfois même après.

Nous avons donc ici dégagé deux temps forts sur lesquels il conviendrait de revenir plus précisément, à savoir les fêtes de Bologne et le retour de la délégation parisienne puis la décennie de 1889 à la veille du XXème s., période pendant laquelle l'ensemble des étudiants de France adopte le béret.







Donc l'A de Paris a répondu à l'invitation des étudiants de Bologne et a envoyé une délégation parisienne les représenter aux fêtes du huitième centenaire de l'Alma Mater, l'Université de Bologne début juin 1888.

Cette délégation se sentait nue et aurait adopté le béret des étudiants de Bologne. C'est en tout cas la version d'Ernest Lavisse qui observe la jeunesse parisienne avec le regard d'un homme qui a déjà un âge vénérable, 46 ans. Il est vrai que ces fêtes semblent bien avoir été un rassemblement de tenues universitaires (il consacre de longues descriptions sur les différentes toges) et de coiffes en tous genres. En parallèle des fêtes universitaires officielles, les étudiants de Bologne ont organisé leurs propres fêtes, « *fêtes de la jeunesse* » écrit Lavisse. Je ne reviendrai pas sur les fêtes de Bologne que j'ai déjà traitées dans d'autres travaux. Elles furent « *magnifiques* » n'en doutons pas. Elles sont relatées dans la presse nationale car, ne l'oublions pas, elles se déroulent dans un contexte de tensions politiques entre la France et l'Allemagne au moment où la fièvre boulangiste échauffe les esprits. Or des étudiants allemands sont aussi présents à Bologne, d'Heidelberg et de Strasbourg entre autre. La presse scrute la tenue des étudiants français qui doivent tout à la fois tenir leur rang et ne pas sympathiser avec l'ennemi. Les étudiants français se sont trouvés endosser un rôle diplomatique qu'ils n'avaient peut-être pas imaginé.



Après les réceptions et les banquets, la délégation étudiante parisienne est rentrée en France. Mais les



jeunes diplomates ne rentrent pas directement sur Paris. Ils font un véritable tour d'honneur dans différentes villes italiennes et dans les villes universitaires françaises qui se trouvent sur le chemin du retour. Ils font des haltes et sont reçus comme des héros qui ont représenté la jeunesse universitaire française à l'étranger, lors d'un événement qui a fait l'actualité internationale : Bologne officialisait par ces fêtes son rang de plus



ancienne université du monde. Donc, voilà nos étudiants fêtés comme ambassadeurs tout au long de leur retour. Ambassadeurs, assurément, ils l'étaient car s'ils sont arrivés têtes nues en Italie, ils avaient tout de même le drapeau de leur association, c'est à dire le drapeau tricolore avec les armes de l'Université parisienne et le nom de l'AGE parisienne. Ce drapeau fut honoré en Italie, embrassé par les étudiants italiens et salué par les autorités. Sans doute la délégation devait se remémorer les mots de Jeanne d'Arc « *cet étendard avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fut à l'honneur* ». 1871 n'était pas si lointain.

Lors de son retour la délégation s'arrête à Marseille, à Aix, à Lyon... À chaque étape elle est reçue en grande cérémonie, banquets et discours se succèdent. Les membres de la délégation sont coiffés d'un béret de velours et cela n'échappe pas aux autres étudiants. La presse parle de béret, parfois de bonnet. Ils ont aussi les rubans en traversière aux couleurs nationales et universitaire (violet). Leur passage incite à suivre l'exemple parisien et donc à créer une AGE qui puisse représenter ses étudiants aux fêtes universitaires. En effet, des fêtes universitaires sont annoncées un peu partout en Europe. Des liens se sont tissés entre les étudiants européens, entre Français, Belges, Italiens, Suisses. La presse est un bon indicateur de ces événements. Il est surprenant de constater la rapidité de circulation des informations. La France entière était au courant de ce que vivait la délégation française bien avant son retour, ce qui explique la ferveur avec laquelle elle est accueillie à son retour. Un retour qui dure plusieurs jours et ne fait qu'augmenter l'impatience des étudiants parisiens de retrouver leurs camarades pour leur offrir les honneurs. Les facultés renaissaient et les universités attendaient de pouvoir retrouver leurs noms et leurs statuts disparus depuis un siècle. C'est donc à Paris que nous retrouvons la délégation à la fin du mois de juin. La presse relate en détail ce retour à la capitale et c'est là que nous allons trouver les informations qui remettent en cause les origines jusqu'alors supposées du béret.



# LE MÉMORIAL D'AIX

Prix de l'Abonnement :  
 AIX. — Six mois..... 3 fr.  
 — Un an..... 6 »  
 Hors d'Aix :  
 6 mois 4 fr. — Un an 8 »



Fondé en 1837, par D. **mai**  
 JOURNAL IER

Prix des Annonces  
 Réclames (la ligne).... 50 c.  
 Diverses..... 30 »  
 Funéraires..... 10 »

**17 juin**

**Les étudiants français à Bologne.** — Nous avons annoncé que des fêtes magnifiques avaient lieu à Bologne à l'occasion du sixième centenaire de la fondation de l'université de cette ville. Des délégations d'étudiants français se sont rendues à ces solennités, et y ont été l'objet de l'accueil le plus chaleureux. Les étudiants italiens et allemands attendaient à la gare la délégation française. Les étudiants allemands ont salué de l'épée le drapeau français. Les étudiants italiens ont poussé le cri de : Vive la France et ils ont embrassé le drapeau. La voiture dans laquelle se trouvaient les étudiants français a été dételée et nos compatriotes ont été portés en triomphe. Le président de la société des étudiants, M. Chaumeton, a eu une entrevue publique avec le roi, qui lui a serré la main. Le roi est entré à Bologne précédé par le drapeau des étudiants français et par les drapeaux de Rome et de Venise.

La célèbre université de Bologne va bientôt célébrer son centenaire. Des délégations universitaires de tous les pays se rendront, à cette occasion, en Italie. L'académie d'Aix aura des représentants à cette solennité, à laquelle les félibres de Lar enverront une adresse.

Non ; les adresses ne visent rien de tout cela ; elles sont plus sages, elles félicitent seulement le ministère de ce qu'il fera quand il se sera décidé à faire quelque chose. Nous avons sous les yeux le petit compliment du conseil municipal de Gap : tous les verbes y sont au futur : « Le cabinet actuel conduira la République dans la voie du progrès, repudiera toute compromission... combattrà les menées, etc. » Alors ce n'est pas précisément une félicitation ; c'est quelque chose d'autre.

Au moment du départ des souverains, les étudiants français ont offert, au milieu des acclamations, à la reine d'Italie, Marguerite, un bouquet de fleurs aux couleurs nationales françaises réunies par un ruban aux couleurs italiennes.

Ajoutons que l'académie universitaire d'Aix, l'académie des sciences et belles-lettres et les félibres de cette ville étaient représentés aux fêtes de Bologne.

**23 juin**

## Les délégués des étudiants Parisiens à Aix.

Samedi soir les étudiants d'Aix offraient un punch aux délégués des étudiants de Paris, de retour de Bologne et des fêtes du centenaire qui étaient venus vi-

De Ponscolombe.....	4.370
Borel.....	1.320
Thibault.....	4.317
Darand.....	1.310
Brenaud.....	4.303
Kantzmann.....	1.303
Martin Charles.....	1.293
Audo.....	1.291
Tournel.....	4.293
Hérisis.....	1.189
Martin-Picrin.....	1.102
Joret.....	1.101
Toussy.....	4.138
Bougnat.....	1.120
Ollivier.....	1.111

politique et d'habitude des affaires. Il y a pourtant deux remarques au moins qu'on peut faire à propos de ces adresses. On se demande d'abord ce qu'elles peuvent bien contenir. Il est spécifié qu'elles félicitent le président du conseil, mais de quoi ? Est-ce seulement de présider le conseil ? Est-ce d'avoir obtenu une majorité impécrite le 19 avril, majorité composée surtout de ses adversaires et faite contre quelqu'un plutôt que pour quelqu'un ? Est-ce d'avoir promis beaucoup de réformes sans préciser lesquelles, sauf deux auxquelles il a remoncé aussitôt après ? Est-ce d'avoir prononcé quelques paroles so-

progrès, l'orientation à gauche, le marche en avant, la révision, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Floquet les a entendus dans les loges ; quand on lui demande ce qu'ils signifient, comme le Sénat a osé le faire au certain jour, il répond avec assurance qu'ils ont toujours figurés dans le programme républicain. En ce qui d'ailleurs il se trompe ; il veut dire dans le pro-

me ehoré à l'histoire. A peine reviennent-ils lépassés la porte, que le malheureux Beresinelli, qui était sans défiance, tomba, mortellement frappé d'un coup de couteau au bas-ventre, qui lui porta Bonassacé. Les nomades Varen et Roubaud, témoins de cet acte criminel, se précipitèrent sur l'assassin, qui se défendait avec son couteau. Il per néanmoins être arrêté, mais Roubaud reçut quelques blessures, infortunément sans gravité.

reproduire le compte rendu du voyage, et la réception dont nos compatriotes ont été l'objet au delà des Alpes. Voici le récit de M. Chaumeton, président des délégués.

Un millier au moins d'étudiants italiens et étrangers nous attendaient à la gare. Avant même que le train fût complètement arrêté, ils nous ont enlevés de notre wagon et transportés dans des voitures. Mais tout n'était pas fini, car à peine étions-nous installés que les voitures ont été dételées et traînées à notre suite par les étudiants qui nous portaient, aux cris de : « Vive la France ! vive la République française ! vive l'union latine ! »

**13 juillet**

## Réunion d'étudiants.

Jendredi 12 juillet, une réunion d'étudiants a eu lieu pour discuter les statuts de la future association. La discussion a duré deux heures. Elle a été très animée. Grâce au tact de M. Abram qui présidait, les discussions violentes ont été évitées. M. Rolland a proposé que l'on ne fondât qu'une seule association des étudiants d'Aix et de Marseille avec siège social dans cette dernière ville et succursale à Aix. A une grande majorité on repousse cette proposition et à la presque unanimité on adopte celle de M. Xavier de Magallon demandant l'indépendance des deux associations réunies cependant sous le titre commun d'Université de Provence. On applaudit avec enthousiasme les paroles de notre jeune compatriote si pleines d'amour pour la Provence. La séance est levée à sept heures.

Le reste importe peu. Le même accueil enthousiaste nous attendait à Pise et à Venise, où nous sommes arrêtés quelques heures. En arrivant en France, Marseille, Aix, Grenoble, Lyon, les étudiants se sont associés à nous et nous ont fait de véritables ovations.

l'émotion de cette délibération, qui qu'elle n'ait été prise, à M. Floquet. Il resta à Aix quelques jours pour cela, il y donna quelques repas ; enfin il s'en fallut de peu que son projet ne réussit. Mais ne fut-il pas suffisamment récompensé ? Outre l'honneur qu'il eut de recevoir une médaille des Procureurs du Pays, il fut nommé par le roy garde du trésor royal et son frère M. Derogé fut sa place de fermier général. Voilà de grandes récompenses pour peu de service et une effronterie bien payée.

Touten une fois prie d'avoir rester au pouvoir des Anglois. Les Anglois s'étaient rendus maîtres des îles St Marguerite avec leur flotte. Mais le général Bonaparte, fute d'artillerie, ne put prendre Artelles, quoique dénué de secours et presque sans fortifications. M. de Sade d'Algeriens en fut l'honneur et il fut fait maréchal de camp ; il se était lieutenant de roy et y commandait. Cependant le général Bonaparte, en ayant levé le siège, prit Gessa, Draguignan, places ouvertes ; il s'élevait dans le pays jusques à l'arrivée de M. le maréchal de Belle-Isle, qui vint remplacer M. le maréchal de Maillebois.

Alors la plus grande affaire fut la subsistance des troupes, tant de celles qui avaient repassé le Var que de celles qui arrivaient des états-majors de l'armée de Flandres. M. le maréchal de Belle-Isle, fort en expérience, proposa et fit exécuter le charroy des fourra-

(1) Rotte-Adame, général autrichien, fils d'un grand général.

**Ombrelles, Cannes, Eventails, Plumeaux, Balais, Peaux.**



# LA PRESSE

Journal Republicain National

Directeur Politique, Rédacteur en chef : GEORGES LAGUERRE

**REDACTION**  
M. Rouleau, des Capucines,  
N° 5 Avenue de la République,  
Paris, 10<sup>e</sup> arrondissement.

**ANNONCES ET RECLAMES**  
M. L. LAGRANGE, 10, rue de la Harpe,  
Paris, 1<sup>er</sup> arrondissement.

**ABONNEMENTS**  
En France : 3 francs par an.  
En Province : 3 francs 50 par an.  
En Etranger : 4 francs par an.

**ADMINISTRATION**  
M. Rouleau, des Capucines,  
N° 5 Avenue de la République,  
Paris, 10<sup>e</sup> arrondissement.

**ANNONCES ET RECLAMES**  
M. L. LAGRANGE, 10, rue de la Harpe,  
Paris, 1<sup>er</sup> arrondissement.

**ABONNEMENTS**  
En France : 3 francs par an.  
En Province : 3 francs 50 par an.  
En Etranger : 4 francs par an.

## L'ELECTION DE LA CHARENTE

Le résultat définitif de l'élection de la Charente a été communiqué aux candidats en possession du nombre de voix suivant :

M. Gelliers des Sérains, 31,401 voix.  
M. de La Roche, 22,699 voix.  
M. de La Roche, 20,556 voix.

Les élections ont eu lieu, le 25 juin, à 8 heures du soir, dans les communes de l'arrondissement de La Rochelle, sous la présidence de M. de La Roche, et ont été suivies par un grand nombre de citoyens.

En dépit de tous ses efforts, et malgré ses avantages non équivoques attachés à sa candidature officielle et ministérielle, M. de La Roche n'a réussi cependant qu'à obtenir 20,556 voix.

## Les étudiants

### L'Association générale des étudiants de Paris prépare une manifestation pour le jour de l'arrivée de ses délégués aux fêtes de l'Université de Bologne. On se rendra en grand nombre à la gare de Lyon pour recevoir le drapeau de l'Association et souhaiter la bienvenue aux camarades voyageurs.

Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Association Générale des Etudiants de Paris :

« Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés. »

Les élections ont eu lieu, le 25 juin, à 8 heures du soir, dans les communes de l'arrondissement de La Rochelle, sous la présidence de M. de La Roche, et ont été suivies par un grand nombre de citoyens.

En dépit de tous ses efforts, et malgré ses avantages non équivoques attachés à sa candidature officielle et ministérielle, M. de La Roche n'a réussi cependant qu'à obtenir 20,556 voix.

Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Association Générale des Etudiants de Paris :

« Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés. »

Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Association Générale des Etudiants de Paris :

« Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés. »

Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Association Générale des Etudiants de Paris :

« Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés. »

Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Association Générale des Etudiants de Paris :

« Le conseil est convoqué dans la soirée de ce jour. Vers une heure et demie, les voitures ramenant les passagers à la gare et la population se dispersent de tous côtés. »

# LE RETOUR DES ETUDIANTS

## LA VERITE SUR LE VOYAGE DE BOLOGNE

### Retour à Paris de la délégation envoyée à Bologne. — Une conversation avec M. Chaumeton. — Politesse sans cordialité. — Une fausse nouvelle non démentie

Paris, le 27 juin 1888.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable. On a constaté que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Les étudiants ont répondu que leur voyage à Bologne avait été une expérience enrichissante et qu'ils étaient fiers de représenter leur pays. Ils ont souligné que leur voyage à Bologne avait été une expérience enrichissante et qu'ils étaient fiers de représenter leur pays.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.

Le retour des étudiants de Bologne a été l'objet d'une conversation intéressante avec M. Chaumeton, ministre de l'Instruction publique. Les étudiants ont été reçus avec une certaine courtoisie, mais sans cordialité véritable.

M. Chaumeton a déclaré que le gouvernement français n'avait aucune intention de reconnaître l'Université de Bologne. Il a souligné que les étudiants ont été mal informés sur les intentions du gouvernement français.



La délégation arrive à Paris le lundi 25 juin en soirée. Elle est accueillie sur les quais de la gare de Lyon par les membres de l'A de

C'est hier soir que la délégation des étudiants qui avait été envoyée en Italie pour représenter la France aux fêtes de l'Université de Bologne est revenue à Paris. Pour fêter ce retour, les étudiants des Facultés de Paris avaient décidé, nous l'avons dit, de se rendre en corps à la gare de Lyon afin de recevoir leurs camarades.

#### Une couronne au Dante

Hier soir, en conséquence, vers sept heures et demie, une colonne formée par un millier d'étudiants environ, tous munis de lanternes vénitiennes au bout de cannes, quittait le quartier latin et, après avoir déposé une couronne au pied de la statue de Dante qui se trouve dans le petit square en face le Collège de France, se rendait à la gare de Lyon. Toujours aimable, M. Regnoul autorisait ces jeunes gens à pénétrer sur les quais de débarquement.

Paris et la presse. Lampions allumés à bout de canne, la cohorte d'étudiants rentre au siège de l'A dans un grand monôme. La Presse couvre l'événement. En effet Le déplacement à Bologne a suscité des débats en France. Pour les résumer, des journalistes proches des



Paris fin juin 1888

tendances boulangistes, et donc particulièrement revanchards, ont avancé que les étudiants français avaient sympathisé avec les étudiants allemands. Le retour est donc l'occasion pour la presse parisienne d'apporter un éclaircissement définitif au scandale avec les explications

#### L'arrivée

A huit heures vingt-cinq, le train qui ramenait les voyageurs entra en gare; aussitôt des vivats nourris éclataient de toutes parts. Enfin les délégués, ayant à leur tête M. Chaumeton, président de la délégation, paraissaient. Tous étaient encore coiffés du bonnet de Galvani, petit béret particulier aux étudiants italiens, et qui est vert, rouge ou bleu, selon que l'étudiant qui le porte suit des cours de sciences, de lettres ou de médecine. Au moment où les délégués mettent pied à terre, quelques-uns de

précisément à ce que l'on avait pu croire jusqu'à présent. Ils portent une sorte de béret ou bonnet qui leur a été offert à Bologne par les étudiants italiens qui les avaient si chaleureusement invités pour les fêtes universitaires. Il s'agirait d'un petit béret dont la couleur entière indiquerait les études suivies par le détenteur. Assurément, on est loin du béret estudiantin que l'on connaît. Il nous faut donc revenir à Bologne, au moment des fêtes pour retrouver l'origine de ce petit béret et mieux découvrir à quoi il correspond.

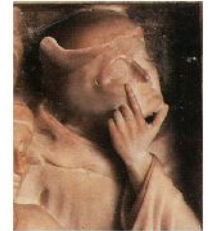
du président de l'A M. Chaumeton qui s'en défend. Nous trouvons donc des descriptions précises de ce retour, et notamment des descriptions physiques. La délégation des étudiants de Paris est bien coiffée d'un couvre-chef particulier mais sa description ne correspond pas

#### M. Chaumeton

Nous profitons de ce trajet pour nous approcher de M. Chaumeton et pour lui demander exactement quelle a été la réception fait en Italie aux étudiants français.

M. Chaumeton est un jeune homme de vingt-cinq ans environ, brun, au visage légèrement basané, portant seulement la moustache et ayant la physionomie franche et ouverte. Il est coiffé du bonnet vert, donc il est étudiant en sciences. Avec une amabilité parfaite, il veut bien répondre à nos questions.

À Bologne, les étudiants italiens ont voulu honorer leurs invités en leur offrant un couvre-chef qu'eux-même arboreraient. Pour ce faire ils se sont inspirés de représentations médiévales d'escholiens (bas-relief en bois, dessins...). Il s'agit en fait d'une calotte assez commune chez les clercs qui permet de protéger les cheveux. Les bords latéraux recouvrent les oreilles et peuvent être relevés. C'est cette disposition qui a été conservée en 1888 et les bords ont été cousus au bonnet. Il restait à trouver la matière. Il semblerait que



Bologne relief

Relief modifié

l'on pouvait trouver du velours léger de couleurs variées en quantité suffisante et à un prix réduit. Facile à faire, d'un coût peu onéreux et d'une facture médiévale, ce bonnet avait tous les arguments pour plaire et coiffer la tête des étudiants venus fêter la première université du monde. En effet si l'on observe les sources iconographiques des fêtes de Bologne, on remarque que ce bonnet est omniprésent. Il



est devenu, pour les participants, le symbole de la jeunesse estudiantine dans ce qu'il représentait la fraternité étudiante avec ses regroupements (et donc des associations qui les identifient) et le symbole des Sciences (les disciplines enseignées à l'Université).

Ce bonnet porte le nom d'*orsina*. Son usage en Italie a perduré et existe encore aujourd'hui de manière confidentielle même si très vite après les fêtes, les étudiants italiens ont adopté une nouvelle coiffure, plus recherchée, inspirée des coiffes médiévales des hérauts. Cette autre coiffe, en feutre rigide et plus chère, existe déjà à l'Université de Padoue en février 1889. Peut-être même existe-t-elle avant mais les sources manquent.





Bologna 1888

Elle est tout simplement appelée *il berretto* et plus tard *il berretto goliardico*. Ce béret change de sexe au début du XXème s., dans les années 1920, où l'on commence à trouver l'appellation de *feluca* en résonance avec sa forme (felouque). Le bonnet est de couleur différente selon les études, c'est un principe conservé par la *feluca*.



VIII CENTENARIO DELL'UNIVERSITÀ DI BOLOGNA. — Arrivo della botte inviata dagli studenti dell'Università di Torino (disegno dal vero di E. X.).



insigne orsina



journal étudiant italien



insigne feluca





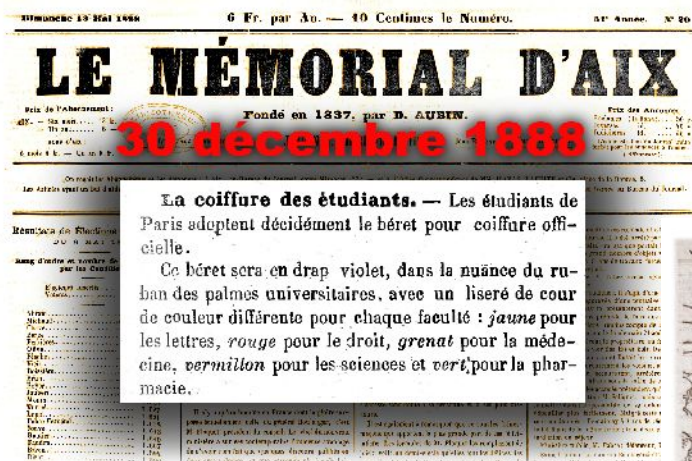
**l'orsina**  
créée en 1888  
à Bologne

Ce bonnet a marqué les esprits non seulement de la délégation parisienne qui ne l'a pas quitté de la tête pendant tout le chemin du retour, mais aussi les esprits de tous les étudiants rencontrés pendant les étapes. Mais ce n'est pas ce bonnet que les étudiants de Paris ont adopté. Les seuls qui l'ont conservé sont les étudiants de la délégation. Ils l'ont conservé en souvenir et s'en sont inspiré pour inventer un couvre-chef original destiné aux étudiants de l'A de Paris. Le bérét étudiantin français n'est donc pas né d'une adoption à Bologne même si son origine ne peut être séparée d'un contexte étudiantin européen où la jeunesse cherche à établir des relations internationales et d'une époque où déjà le costume dit qui l'on est. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la naissance du bérét étudiantin français

Paris est alors la ville universitaire par excellence. De plus il est question d'inaugurer les bâtiments de la nouvelle Sorbonne lors de l'exposition universelle de 1889. Mais pour l'heure nos recherches nous ont amenés à la fin du mois de juin 1888, et c'est aussi la fin de l'année universitaire. Il faudra attendre la rentrée pour retrouver trace des activités des étudiants parisiens.

Je n'ai pas trouvé de source documentaire concernant un bérét pour les étudiants avant le fin de l'année civile. C'est donc au mois de décembre que l'A a décidé d'adopter un bérét comme coiffe officielle. Là encore on ne peut que s'appuyer sur les descriptions qu'en donne la presse. Ces descriptions sont parfois hasardeuses ou confuses, et il ne faut pas toujours les prendre au pied de la lettre, entre coquilles et amalgames. La chronologie est importante pour ne pas être perdu dans la confusion que suscite la naissance du bérét. Il y a bien confusion car ce bérét est moqué dès le début, puis il est envié et copié, il est désaimé et abandonné puis repris. Il est même censuré et interdit de séjour dans Paris. Et tout cela en 3 mois seulement. Quand cette affaire se calme, la tour de Jean Eiffel qui atteignait tout juste son deuxième étage au retour de Bologne est finie. Cette tour moquée, qui fut la risée publique alors destinée à ne durer qu'une vingtaine d'années est bien la sœur jumelle du bérét étudiantin, tous deux réunis par un destin parallèle et tellement semblable. Tous deux pourtant devenus à l'aube du XXème s. un symbole immanquable qui a dépassé les frontières.

En décembre 1888 les étudiants de Paris annoncent qu'ils ont décidé d'adopter un bérét comme apparat officiel. Ils précisent aussi les distinctions qui apparaîtront sur le bérét pour indiquer les études de l'étudiant. On constate qu'ils s'inspirent de l'orsina pour ce qui est de l'utilisation



de la palette des couleurs afin d'identifier les disciplines universitaires. L'annonce est faite par voix de presse en décembre 1888 et les bérêts apparaissent pour la première fois au Quartier Latin le lundi 15 janvier 1889. Une naissance ça s'annonce et ça se fête comme il se doit. Dans le monde étudiantin, c'est par le monôme que cela se fait, que cela se forme !

Alors pour ce qui est d'arrêter une date pour la naissance du bérét, que choisir ? La longue maturation jusqu'à la prise de décision, d'octobre à décembre, ou bien l'apparition en public ? Toujours est-il que l'annonce ne laisse pas indifférente la





presse et que l'apparition des bérêts ne laisse pas indifférentes la population et la maréchaussée comme le confirmera peu de temps après la réaction du Préfet de Paris (on se souvient qu'il n'y a pas de maire à Paris à cette époque et longtemps après encore). Le monôme a lieu à la fin du mois de janvier et l'on en trouve les échos dans la presse.



**ÉTUDIANTS EN NOCE**

Une idée géniale. — Les étudiants caquetistes. — Un plan de campagne. — Une manifestation ratée.

La place nous a manqué hier et avant-hier pour tenter l'admirable réunion des étudiants sous des ornements sous le nom de « caquetistes », une autre forme de « cadettistes », qui a eu lieu jeudi. Il s'agit, bien entendu, des étudiants qui se sont fait une réputation par leur zèle à siffler nos amis dans les réunions publiques, et qui, au lieu de travailler, lors des examens, s'amusaient à manifester pour le rouge floquet et la rue Cadet.

Il s'agissait de s'embrasser.

Renforcer les troupes opportuno-radicales.

Et nous combats.

Pour désarmer les diversions de M. Bernard, il faut aller dans les rues pour les bérêts, le rouge pour le droit, vert pour la médecine, bleu pour les sciences, vert pour la pharmacie.

Le bérêt est une idée géniale. Les bérêts, ces messieurs devant admettre de compagnie le théâtre Beau-marchais, on manifesterait. La rue des Guille-mettes, et il y a des boulangers.

Rouge et vert, après Boulangier.

Le bérêt a été consacré par un article de cette future grande manifestation.

Avec un lyrisme peu commun on connaît cette fois nous avisons étudiants.

**Une manifestation ratée**

Jeudi, vers les 5 h, il y avait dix-sept étudiants, pas un de plus, et quatre bérêts seulement, un bérêt par faculté.

L'opérateur Bernard était navré, et les manifestants avant de partir, étaient déjà plus d'accord.

Enfin, la petite troupe, après avoir beaucoup discuté, s'est mise en marche, les quatre casquettes au tête.

Les substitués ou sous-préfets de l'avenue ont interrompu le chant officiel de la rue Cadet, de la Petite-boulogne de Panthéon.

Regardez-la, souriant et léger, Sautant par devant, Sautant par derrière, etc.

Enfin on arrive au théâtre Beaumarchais. Le four a accueilli de plus en plus, personne ne fait attention aux quatre casquettes, pas même à M. Bernard.

Au troisième acte, la bande quitte la salle, et retourne précieusement au quartier Latin, qu'elle n'ont pas dû quitter.

Voilà donc la naissance du bérêt étudiant en France et plus précisément à Paris. Il est probablement, dans un premier temps, violet aux couleurs de l'Université et possède un ruban circulaire qui indique les études. En tout cas, c'est ainsi pendant un ou deux mois car dès le mois de février l'affaire du bérêt déchaîne l'actualité. Cette galette doit bien posséder une fève dorée qui a libéré les quolibets et les convoitises. Un appareil futile et superficiel ? Si c'était vraiment le cas il ne serait pas né dans des fièvres passionnées.

Les faits sont complexes. *La Presse*, quotidien de l'époque, relate une manifestation anti-boulangiste, organisée par des étudiants, le vendredi 21 décembre 1888. L'article rapporte l'existence de bérêts violets avec un galon de couleur selon les disciplines. Quelques jours plus tard, l'A faisait paraître un démenti précisant qu'elle n'était en aucun cas l'organisatrice de la manifestation puisque ses statuts précisant son apolitisme l'en empêchait. Cette neutralité politique était d'ailleurs un reproche récurrent de nombreux étudiants républicains. On en retiendra que l'idée d'une coiffe a longtemps circulé et que certains étudiants s'étaient dotés d'un bérêt. La manifestation appelait les étudiants à se distinguer par ce bérêt, l'article les nomme « caquetistes » et ajoute que la manifestation fut un échec, que seuls quatre étudiants arboraient le bérêt. Ce pourrait être la première apparition du bérêt et celui-ci aurait commencé à fleurir sur les têtes estudiantines de façon spontanée. L'A a finalement officialisé la coiffe quelques jours après.

Les manifestations anti-boulangistes où les étudiants conspuent le général et crient leur soutien à la République se succèdent. Pour la population et la presse il y a amalgame entre les étudiants, le bérêt et l'A de Paris. La presse boulangiste se moque de la coquetterie des étudiants. La population boulangiste réagit violemment contre les étudiants « futurs bourgeois ». Le préfet de Paris signe un arrêté le 9 février limitant le port du bérêt au seul Quartier Latin. Le bérêt est tantôt associé à l'image des étudiants militants



républicains que la presse surnomme le « gang des velours », tantôt associé aux étudiants membres de l'A qui paraissent lors des cérémonies officielles auxquelles ils étaient invités. Toujours est-il qu'il est souvent question de bérêts. Et c'est ainsi que très vite une fièvre s'empare de la population : c'est la « béréto manie ».

Des collégiens, des garçons coiffeurs, toutes sortes de corporations se mettent à adopter un bérêt comme coiffe distinctive. Il est même des médecins qui s'interrogent sur l'utilité de porter une casquette particulière qui leur permettrait d'être reconnus. Les membres de l'A parisienne pensent abandonner le bérêt alors qu'au même moment d'autres villes universitaires le voient apparaître



## GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 5 — 15 MARS 1889

LA BÉRÉTO MANIE. — Les étudiants de Paris ont adopté, depuis un certain temps, une coiffure distinctive, consistant en un bérêt de drap et de velours qui leur donne un peu l'air d'étudiants allemands ou polonais. Cette coiffure a fait rage, et tout le monde a voulu la porter, en province comme à Paris; les élèves des écoles de médecine navale de Toulon et de Brest imitèrent eux-mêmes leurs collègues des écoles de Paris, et enfin les lycéens des grandes classes, escomptant leur situation

prochaine d'étudiants, se mirent aussi à arborer le bérêt. Puis vinrent les élèves architectes, les commis d'administration, les employés de magasin, les ouvriers coiffeurs, les clercs d'huissier, les télégraphistes et les postiers, les garçons épiciers, en un mot tous les corps d'état les plus imprévus et les plus divers. Les bérêts appropriés à ces destinataires si variés eurent eux-mêmes des formes, des couleurs et des étoffes différentes; beaucoup même étaient ornés d'insignes. Enfin on ne voyait plus partout que bérêts et porteurs de bérêts: on a baptisé cet engouement nouveau la « béréto manie ». Cela a été si loin que les premiers promoteurs de la mode nouvelle, les étudiants de Paris, commencent, comme on dit, à la trouver mauvaise, et le bérêt menace de tomber en désuétude. Cette mode, un moment si en faveur et si prospère, n'aura duré que quelques mois.

### LE BÉRÉT DES ÉTUDIANTS

**Un arrêté fantaisiste. — Sus aux bérêts! — Les étudiants ridicules et le préfet de police**

La *Cocarde* publie l'amusant document suivant :

On nous communique, à la dernière heure, l'arrêté suivant du préfet de police :

Le préfet de police,

Considérant :

Qu'il est nécessaire d'assurer le bon ordre de la circulation sur les trottoirs de la ville de Paris; qu'il convient de mettre un terme aux travestissements, pouvant donner lieu à des rassemblements; Vu la loi du 30 février 1831; l'arrêté du préfet de police du 31 janvier 1859;

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>. — Les étudiants des diverses Facultés ont la liberté absolue de porter le bérêt, dans toute l'étendue des quartiers situés sur la rive gauche de la Seine, et principalement dans le périmètre circonscrit par la Seine, le boulevard Saint-Michel, l'avenue de l'Observatoire et le Luxembourg, et dénommé quartier Latin.

Art. 2. — Il est absolument interdit aux étudiants coiffés de bérêts de passer les ponts.

Tout étudiant rencontré dans Paris (rive droite), boulevards, Champs-Élysées, Bois de Boulogne, etc., etc., coiffé d'un bérêt, sera conduit au poste de police et de là au Dépôt.

Art. 3. — Le chef de la police municipale, le colonel commandant la garde républicaine, le colonel commandant la gendarmerie de la Seine, les commissaires de police et tous officiers de police municipale sont tenus de prêter main-forte à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 février 1880.

Le préfet de police,  
H. LOZÉ.

C'est là une fantaisie aimable d'un journaliste spirituel! Mais ce qui est absolument véridique, et bien plus gai, c'est que la chose a été discutée « sérieusement » chez M. LOZÉ. Les étudiants sont brailleurs, et d'ordinaire brailleurs sans esprit, cela est entendu, mais leurs bérêts ne sont pas dangereux. Personne, pas même le préfet de police, n'a le droit d'empêcher les gens d'être bêtement ridicules.

dans les associations de province.

Et puis finalement l'A décide de résister à cette fièvre et de ne pas laisser le bérêt leur échapper. Pour ce faire, le bureau de l'A décide de déposer le modèle du bérêt et d'en réglementer le port en le réservant aux seuls étudiants dont les filières sont représentées à l'A. Ils font un appel d'offre aux chapeliers parisiens. Les premiers bérêts étaient confectionnés sans réel contrôle, désormais le bérêt étudiant sera entre les mains d'un chapelier qui veillera à la conformité de la coiffe. Pourtant il a bien existé plusieurs variantes du bérêt qui ont coexisté. Le modèle qui est finalement choisi est un bérêt de velours noir. Il possède une palme universitaire cousue sur le



fond et est agrémenté d'un galon aux couleurs de la ville de Paris, bleu et rouge. Le galon tient grâce à des passants. Ce modèle existe quelques années et disparaît peu à peu. Toutefois le premier modèle est toujours porté comme on peut le voir sur la gravure de la délégation parisienne aux fêtes universitaires de Montpellier en 1890.

Le bérêt connaîtra d'autres évolutions et d'autres variantes avant de se fixer dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, mais ces mutations doivent s'observer à l'échelle du pays puisque dès le mois de

février 1889 d'autres associations d'étudiants ont, à leur tour, adopté une coiffe. Le bérêt s'exporte et arrive en province. Ce sont ces tribulations que nous allons aborder dans le deuxième temps fort que nous avons dégagé au début de cette étude.



les fêtes de Montpellier de 1890



Les étudiants des universités de province, fortement soutenus par les autorités universitaires, fondent à leur tour des AGE. Ces mêmes autorités les invitent à adopter le béret de leurs camarades parisiens. C'est ce que font les étudiants d'Aix réunis dans un *cercle des étudiants*, bien avant d'avoir créé leur AGE. L'A de Paris profite de l'exposition universelle de 1889 pour inviter les étudiants de province et d'Europe pour l'inauguration de la nouvelle Sorbonne. Si les étudiants sont à l'honneur lors de cette manifestation, celle-ci reste noyée dans la couverture médiatique de l'exposition. Elle marque tout de même une étape très forte et établit un pont

entre les fêtes universitaires qui l'ont précédée, Upsal, Bruxelles en 1884 et surtout Bologne en 1888, et celles qui l'ont suivie. Elle est la première fête universitaire française. Mais ce sont finalement les fêtes de l'Université de Montpellier en 1890 qui ont eu un impact digne de celui de Bologne. Là encore les étudiants européens sont à l'honneur et fraternisent à l'occasion de banquets, visites et cérémonies. Pour les accueillir, les étudiants montpelliérains regroupés en AGE décident d'adopter une coiffe originale. Ils refusent d'adopter le béret parisien et optent pour une coiffe qui ressemble à la « *barrette* », la toque de docteur du Moyen-Âge que l'on retrouve, entre autres, sur les représentations de l'illustre Rabelais. Cette toque est adoptée début février 1889. Elle est constituée de velours noir et de crevés de la même couleur que le galon. Cette couleur varie selon les études. Les couleurs choisies sont les mêmes qu'à Paris, basées sur les toges doctorales des professeurs d'université. Le samedi 16 février 1889, l'A d'Aix officialisait le béret pour ses étudiants au cours d'un banquet présidé par le recteur de l'Académie et le directeur de l'école de Médecine. À la même époque, à Toulouse, les étudiants portent aussi le béret. Le mois de février semble bien être le mois du béret. Et les rencontres lors des fêtes universitaires favorisent cette propagation.



M. Guy, président de l'AGEM

**DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES (478 DÉLÉGUÉS)**

Oxford, 2; Edimbourg, 6; Londres, 1; Cambridge, 7; Mons, 12; Liège, 118; Gand, 29; Bruxelles, 46; Louvain, 6; Utrecht, 14; Leyde, 13; Gorningue, 3; Delft, 2; Amsterdam, 7; Saint-Petersbourg, 1; Délégation russe de Paris, 15; Moscou, 1; Dorpat, 2; Karkoff, 1; Jaroslaw, 1; Pologne, 2; Finlande, 3; Upsal, 2; Lund, 3; Christiania, 6; Danemark, 4; Vienne, 5; Prague, 4; Hongrie, 17; Agrua, 15; Roumanie, 3; Athènes, 8; Constantinople, 1; Barcelone, 1; Lisbonne, 1; Coimbra, 2; Genève, première déléga-tion, 11; deuxième déléga-tion, 3; Lausanne, 3; Berne, 1; Bâle, 7; Palerme, 2; Padoue, 2; Pavie, 5; Pise, 3; Turin, 2; Bolo-gne, 13; Florence, 7; Naples, 1; États-Unis, 25; Montréal, 6; Véné-zuela, 6; Uruguay, 5; Costa-Rica, 1; Paraguay, 3; Chili, 1.

**DÉLÉGATIONS DE FRANCE (218 DÉLÉGUÉS)**

Lille, 15; Nantes, 1; Montauban, 1; Rennes, 1; Poitiers, 6; Bordeaux, 15; Montpellier, 20; Toulouse, 6; Alger, 12; Aix, 1; Besançon, 13; Nancy, 20; Tours, 2; Caen, 6; Dijon, 16; Grenoble, 12; Limoges, 1; Lyon, 42; Marseille, 13; Amiens, 2; Clermont-Ferrand, 5; Rouen, 8.

Un supplément au numéro de juin - novembre 1890 du bulletin *L'Université de Paris* dresse le compte-rendu des fêtes de l'Université de Paris qui eurent lieu du 5 au 12 août 1889. Il relate chaque jour et fournit des descriptions très précises. Tout d'abord on peut être surpris de l'ampleur des délégations étudiantes présentes, 478 étudiants des universités étrangères et 218 étudiants

L'orchestre, le parterre et l'amphithéâtre sont exclusivement réservés aux Étudiants des départements et de l'étranger. Dans les loges et les galeries supérieures sont assis les Étudiants de Paris. Les membres de l'Association font les honneurs. Ils portent en sautoir les couleurs de l'Université de Paris. Les Universités étrangères, conformément à leurs antiques usages qu'elles ont en le bon esprit de ne pas abolir, et qu'elles gardent avec un soin jaloux, donnent à la salle par la variété de leurs costumes un aspect pittoresque et imprévu. On se montre les barrettes de satin de l'Université de Bologne, le bonnet de feutre des écoles de Padoue, orné de l'antique inscription : « *Universitas Patavinensis* », les longues écharpes de Genève et de Lausanne, les casquettes galonnées de des gradués d'Oxford, les insignes divers des Universités d'Édimbourg, de Lund, d'Upsal, de Copenhague, de Florence, de Coimbra; surtout l'élégant manteau, le pourpoint, le sabre, les bottes éperonnées et la toque à plumes blanches des étudiants de Buda-Pesth.

français venus de province. On en trouve une description lors de la soirée du mardi 6 à l'opéra de Paris. On notera que les étudiants de Bologne portent l'*orsina* et que les étudiants de Padoue ont déjà leur *berretto goliardico*, la future *feluca* qui est encore portée de nos jours. Le dernier jour, après un pique-nique sur la tour de Jean Eiffel, les convives se séparent et s'échangent leurs coiffes. Le compte-rendu nous

Telle était l'émotion générale, que les pompiers de Meudon eux-mêmes se sont trompés plusieurs fois de chemin. Enfin, de la gare de Bellevue, les trains chargés à déborder amènent à Paris tous les convives qui échangent fraternellement leurs coiffures et leurs drapeaux. Un Russe porte l'élégant petit bonnet de velours bleu des étudiants en droit de Bologne. Un Montpelliérain tient à la main le béret de Lyon, brodé du lion symbolique.

permet de découvrir que les étudiants de Lyon ont déjà adopté le béret en août 1889 et que celui-ci est orné d'un lion brodé en cannetilles. Nous pouvons en tirer deux idées majeures. Tout d'abord que si les étudiants français adoptent le béret comme coiffe, ils cherchent



tout de même à le différencier de celui des autres universités et se démarquent de l'Université de Paris. Ensuite, les échanges de coiffes ne peuvent que favoriser l'adoption du béret. Les étudiants, coiffés, qui revenaient dans leur université après avoir passé plusieurs jours parmi des centaines d'étudiants en tenue, ne pouvaient qu'être convaincus de l'importance d'adopter le béret. C'est un phénomène que l'on observe à Nancy.



Des étudiants français sont invités aux fêtes universitaires de Gand les 15 et 16 mars 1891. On y retrouve une délégation de Nancy coiffée de bérets. Ce béret est sans aucun doute le même que celui des étudiants de Montpellier. En fait il est très certainement probable qu'à Montpellier les nancéiens ont reçu en cadeau la toque de Rabelais et ont continué de la porter l'année suivante. Des portraits photographiques sont réalisés pendant les fêtes. Si l'on en observe un attentivement, on reconnaît les étudiants de Nancy qui portent en sautoir le ruban de leur université et la toque de Rabelais.



Nancy qui portent en sautoir le ruban de leur université et la toque de Rabelais. À y regarder de plus près, on remarque un signe accroché sur le galon d'un d'entre eux. Cet

insigne est celui de l'académie de Nancy. On en retrouve un exemplaire sur un béret qui a appartenu à un étudiant de Nancy. Les deux types de coiffe sont donc contemporaines. Les étudiants de Nancy ont donc du décider peu de temps après les fêtes de Gand, d'adopter un béret bien à eux, de velours noir orné du blason de la ville de Nancy en cannetilles croisé d'une palme universitaire et distingué par un galon aux couleurs universitaires tenu par des passants comme à Paris. En 1892 à l'occasion des fêtes gymniques, l'A de Nancy accueillait les étudiants européens, coiffée de son nouveau béret.

et Marseillaises que soulignent des bans énergiques et de frénétiques Hip-Hip-Hourrah! C'est Lille, Caen, et Nancy. C'est Jassy et Bucharest. C'est Bruxelles, Liège, Anvers, Gembloux. — En peu de temps, après les poignées de mains échangées, le cortège s'organise. En tête, la musique de l'Orphelinat joue d'entraînants pas redoublés. Les drapeaux suivent, groupés en une masse imposante, et parmi eux celui de Lille, don du Conseil des Facultés à l'Association générale des étudiants de l'Etat, est tout particulièrement acclamé. L'épaisse cohorte du peuple universitaire ferme la marche, arborant la plus étrange variété de toques et képis. L'élégant béret des Nancéiens, à crevés violets, est l'objet d'une admiration aussi curieuse que générale.

Le cortège traverse les rues de la ville au milieu d'une

**RHUM S'-JAMES** GRANDE MARQUE  
reputée dans le monde entier.

Les Laines Marque Saint-Pierre sont recommandées pour ouvrages de fantaisie, spécialement pour tapisserie et crochet. On obtient, par leur emploi, des ouvrages élégants, solides de teint et durables. On les trouve dans les bonnes Maisons. Exiger la marque Saint-Pierre à chaque pelote ou écheveau.

**LES FÊTES UNIVERSITAIRES**

Nous voici en plein dans les fêtes des Etudiants. Leur association générale aidée de la Société des Amis de l'Université, a eu l'heureuse idée d'inviter à venir visiter notre ville les nombreux étudiants français et étrangers de retour des brillantes fêtes de Montpellier. Aussi depuis mercredi, par les rues de la ville, on ne rencontre plus que des étudiants, les uns portant comme insignes leur costume national toujours fort coquettement, d'autres ont fait ressusciter le béret — et il y en a de toutes couleurs suivant les Universités, les marseillais enfin ont arboré le grand chapeau d'Arctagnan tout de feutre gris, aux larges ailes, une cordelière autour, aux couleurs de l'Académie et de la Ville.

Comme à Montpellier, les étudiants ont reçu à Marseille un accueil des plus flatteurs et des plus empressés, à leur arrivée la population a fait aux délégués de véritables ovations.

Des amitiés naissent entre les universités européennes. À Paris, les représentants de l'AGE de Montpellier (l'AGEM) profitent de ce rassemblement pour inviter les étudiants français et étrangers aux fêtes universitaires de 1890. On se souvient du retour de Bologne de la délégation parisienne qui s'est faite par étapes, et bien les étudiants de Lausanne font de même. Sur le chemin de leur retour ils s'arrêtent, entre autre, à Marseille et Aix. Les liens qu'ils tissent à ce moment là se concrétisent lors des fêtes universitaires de Lausanne

LA VEDETTE 313

**LA DÉLÉGATION MARSEILLAISE**  
Aux Fêtes de Lausanne

Les délégués de l'Association des Etudiants de Provence aux fêtes universitaires de Lausanne sont venus dans notre ville, enthousiasmés par l'accueil qu'ils ont reçu en Suisse, nos compatriotes.

Les marseillais surtout, si reconnaissables grâce à leur grand chapeau gris de Provence, étaient l'objet d'ovations continuelles, la cause en était, je crois, qu'ils apportaient avec eux la gaité et la joie, quelque chose du pays du soleil.

Je laisse de côté les deux premières journées, inauguration de l'université, cérémonie religieuse, promenade sur le lac, des oriflammes, des drapeaux, des bannières, sur les murs, des guirlandes de verdure; dans les rues on avait planté des sapins, symbole de la jeunesse éternelle, dressé des arcs de triomphe, et quand nos petits étudiants français défilaient, bannière au vent, une pluie de fleurs les couvrait.

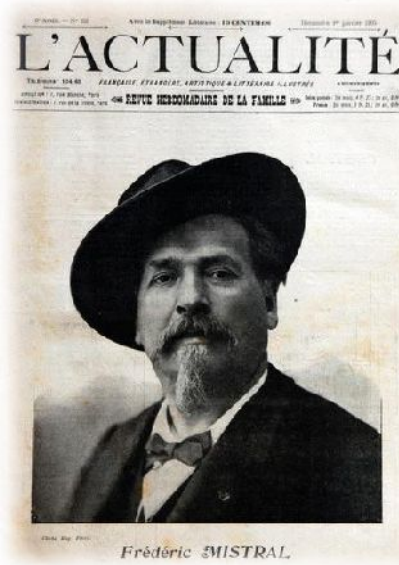
de 1891 où ils ne manquent pas d'inviter leurs camarades européens. Les étudiants de Marseille s'étaient faits remarquer à Montpellier avec un couvre-chef bien original, un chapeau.



Ce chapeau d'abord décrit comme un chapeau de mousquetaire est finalement appelé le chapeau des félibres dont les représentations les plus connues sont sur les portraits de Frédéric Mistral. Il s'en distingue un peu et peut être rapproché d'un chapeau étudinat qui existe en Autriche, la plume en moins. Il s'agit d'un feutre gris à large bords. Le chapeau a un galon aux couleurs de Marseille et la couleur universitaire. Je n'ai pas encore réussi à trouver de photo de la coiffure marseillaise. Pourtant on ne peut s'empêcher de penser à deux stéréotypes qui sont restés liés au rapin et plus généralement à l'artiste peintre. Ils sont représentés soit avec un béret, soit avec un chapeau à large bords. Il ne serait pas étonnant que ces stéréotypes proviennent du monde étudiant auquel appartiennent les rapins et auquel les artistes peintres restent attachés longtemps après leurs études. Les illustrations de rapins en chapeau doivent être assez proches de ce qu'était la coiffe marseillaise.



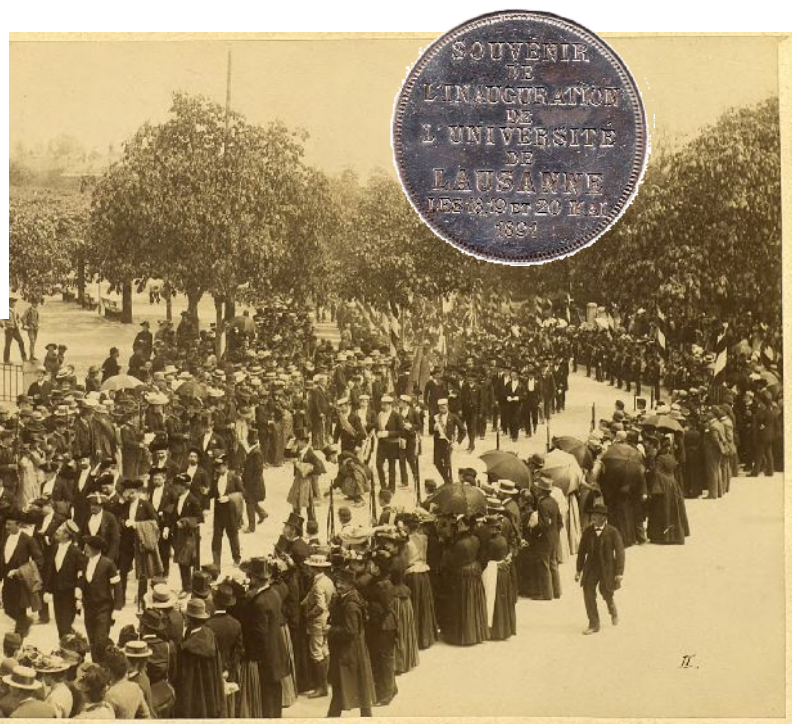
représentations de rapins



Mais revenons aux fêtes universitaires de Lausanne qui se sont déroulées du 17 au 20 mai 1891. Ces fêtes sont encore une fois l'occasion d'organiser des rencontres internationales entre les étudiants. *Le Mémorial d'Aix* publie l'invitation que les étudiants de Lausanne ont envoyée à leurs camarades. On remarquera l'importance donnée au costume étudiant. En 1891, on ne peut plus imaginer une rencontre estudiantine sans apparats spécifiques. L'événement est photographié. L'étude de ces photos nous donne un bon aperçu de ce que

**Les Fêtes universitaires de Lausanne.** —  
Tous les étudiants des Facultés de France ainsi que  
Chers Camarades !  
Nous venons par la présente circulaire vous fournir  
les renseignements qu'un grand nombre d'entre vous  
nous ont demandés.  
Les fêtes universitaires auront lieu les 18, 19 et 20  
mai. Durant ce laps de temps, et dès le 17, les étu-  
diants seront logés gratuitement aux casernes de  
ville.  
Voici les renseignements que vous devez connaître, si possible, vos  
amis.  
Comme habit de cérémonie prenez, si possible, vos  
costumes d'étudiants. Dans tous les cas munissez-  
vous de vos insignes habituels.  
Muni de vos insignes habituels, le premier déjeuner du  
matin vous coûtera 75 centimes, enfin vous trouverez  
à la Grenette (local aménagé pour les fêtes) des repas  
convenables, à 2 fr. 50 c., vin compris. La nourriture  
ne vous occasionnera donc que ces débours fort mo-

pouvait être des fêtes universitaires à la fin du XIXème s. Elles déplacent en masse la population. Les étudiants y défilaient sous les acclamations. Ces photos nous permettent aussi d'avoir un aperçu des différents bérets français alors présents.





On y retrouve des étudiants français qui défilent au milieu de toutes les délégations universitaires.



Un peu plus loin, on reconnaît les étudiants de Montpellier avec la toque de Rabelais avec ses crevés.



Et puis nous retrouvons les étudiants de Paris avec le béret qu'ils ont finalement adopté.



En France, la coiffe, quelque qu'elle soit, a donc tout de suite été agrémentée d'un ruban de couleur pour marquer la discipline étudiée et personnalisée selon la ville universitaire. Pourtant, dans les années 1920, tous les bérets présentent des insignes accrochés. Ces insignes marquent eux aussi la discipline. D'où provient cette symbolique ? Elle ne semble pas nécessaire dans les années 1890 puisque le ruban suffit à démarquer les études. Mais l'évolution des formations universitaires amène à distinguer certaines disciplines qui proposent des spécialisations comme les Sciences par exemple. Ce n'est pas le cas pour toutes les coiffes, notamment en

**Gand, 1873**



Belgique. À Gand, une photo de quatre étudiants, datée de 1873, prouve que pour distinguer les casquettes, le choix a été fait d'utiliser des insignes symboliques qui sont brodés de fils dorés.







Gand, 1891

aussi finalement opté pour l'utilisation d'insignes estampés que l'on accroche sur le vêtement. C'était alors moins cher et surtout cela permettait de fabriquer les mêmes vêtements, casquettes ou calots et de ne les distinguer qu'après, selon leur utilisation). Les étudiants français n'avaient pas besoin de ces insignes puisqu'ils avaient tous opté pour une distinction par la couleur du ruban. Mais une tenue d'apparat ne se compose pas uniquement d'une coiffe. Les étudiants français ont d'abord utilisé un large ruban en sautoir. Celui-ci est brodé au nom de l'association comme nous avons pu le voir sur la photo de la délégation nancéienne à Gand en 1891. La délégation parisienne à Bologne en avait déjà. Et puis, il y a aussi l'utilisation d'insignes de revers. À Bologne les parisiens avaient une cocarde tricolore. Les étudiants de Toulouse ont voulu autre chose. Ils ont donc décidé d'adopter en sus une rosette. Cette rosette d'étudiant est à la couleur de la discipline. Mais il ne faut pas la confondre avec les rosettes des décorations officielles, c'est pourquoi ils décident d'y ajouter un insigne, insigne qui n'est pas sans rappeler celui qui est sur les casquettes belges. Le 3 octobre 1889, *Le Mémorial d'Aix* annonçait l'apparition de la rosette d'étudiant. Cette rosette a très vite été disponible chez tous les chapeliers. Il y a quelques années encore, on pouvait en trouver dans un magasin rue du Taur à Toulouse. Cette rosette a été utilisée sous sa forme originale mais elle a aussi été déclinée en broche émaillée. Il ne lui restait plus qu'à opérer une lente ascension du revers au béret. Un autre insigne se trouve généralisé sur les bérets d'étudiants dans les années 1920, il s'agit de l'étoile.

On retrouve la même chose sur la photo prise à Gand lors des fêtes universitaires de 1891. Il y a donc deux façons différentes de marquer les études, soit par la couleur, soit par un insigne. Ces insignes existent aussi dans les armées. Ce serait donc chez les étudiants belges que les insignes seraient apparus, d'abord brodés, puis en insignes estampés (l'armée a

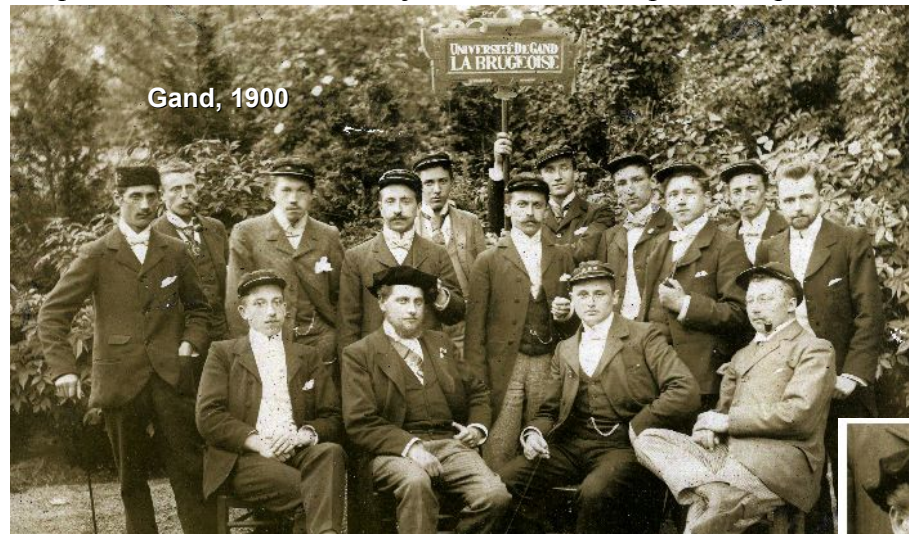


encore, on pouvait en trouver dans un magasin rue du Taur à Toulouse. Cette rosette a été utilisée sous sa forme originale mais elle a aussi été déclinée en broche émaillée. Il ne lui restait plus qu'à opérer une lente ascension du revers au béret. Un autre insigne se trouve généralisé sur les bérets d'étudiants dans les années 1920, il s'agit de l'étoile.



Encore une fois il nous faut retourner en Belgique pour la découvrir sur les casquettes. À Gand, elle est déjà utilisée en 1900 pour marquer les années d'études. Elle n'est pas sur toutes les casquettes. Au bon vouloir de l'étudiant, son utilisation devait surtout dépendre des moyens pécuniaires du propriétaire.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans d'autres travaux, de montrer comment le béret français avait connu un succès international, et comment de nombreux étudiants avaient, à leur tour, adopté le « béret de bohème ». C'est le cas au Canada, c'est aussi le cas en Belgique



Gand, 1900

où certains étudiants l'ont porté. La coexistence du béret et des casquettes a fini par influencer les pratiques, et par osmose les







Gand début XXème s.

bérets belges se sont ornés d'étoiles. Cette pratique est certainement apparue en France par retour de béret. Il ne faut perdre de vue les liens qui unissent les étudiants européens et particulièrement ceux, forcés par la proximité géographique, des étudiants de Lille avec leurs homologues belges.

Voilà donc les tribulations extraordinaires d'une coiffe qui est née sous de multiples influences, qui a connu de multiples formes avant de trouver un aspect homogénéisé de nombreuses années plus tard. Dans la dernière décennie du XIXème s., les étudiants français se distinguaient de leur homologues européens par un appareil spécifique à chaque ville universitaire. Ces appareils se sont fondus dans un seul et même béret petit à petit à partir des années 1920. Seule la toque de Rabelais gardait son aspect particulier, quelques villes ont conservé le blason en cannetilles pour seule différenciation comme à Toulouse où le blason existe encore après la Deuxième Guerre mondiale ou à Bordeaux qui avait opté pour les trois croissants de lune entrelacés.



Paris, décembre 1888



Paris, février 1889



Lyon, 1889



Montpellier, février 1889



Marseille, 1890



Nancy, 1892

Et la faluche dans tout ça ? Le mot *faluche* désigne dans le vieux parler du Nord, une sorte de petite galette. On trouve dans le tome VII des *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, paru en 1884, un article *À propos du patois*, où le mot faluche est traduit par galette. Le mot faluche est donc utilisé dans la région de Lille bien avant tout lien avec le béret étudiant. La galette est le surnom que l'on donne généralement dans toute la France au béret, quel qu'il soit. Galette, tarte, la métaphore est identique, c'est donc logiquement que les étudiants de Lille ont utilisé le mot faluche pour désigner leur béret. Le terme s'est imposé dans toute la France dans les années 1930 à l'occasion des congrès de l'Union des étudiants de France (l'UNEF). Le béret se voyait donner un nom unique et commun à tous. Il est logique dès lors que petit à petit sa forme se stabilise aussi. Finalement, ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale que l'on parle d'une manière générale de faluche, et ce n'est qu'à cette époque qu'elle est identique dans toutes les villes universitaires de France à l'exception de Montpellier qui a gardé les crevés et de Strasbourg qui a conservé les passants. Il n'est donc pas aisé de dater la naissance de la faluche. Le béret apparaît en décembre 1888 à Paris, mais il est difficile de parler de faluche avant la reprise de la vie universitaire aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale ou tout du moins des années 1930.

**MANUEL SEGURA**



**JUIN 2012**